

SUR L'ÉCONOMIE ET LES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MÉNAGES ET DES GROUPES VULNÉRABLES AU TOGO



Table des matières

	Résumé exécutif	4
-	Recommandations à l'endroit de l'Etat	8
-	Recommandations au profit des ménages	9
-	Recommandations au profit du secteur privé formel et informel	10
	Introduction	11
1.	Bilan de la situation sanitaire liée au Covid-19 au Togo	12
2.	Réactions et mesurescontraignantes du Gouvernement togolais	12
	2.1. Mesures collectives ou institutionnelles	12
	2.2. Mesures économiques	12
3.	Les grandes caractéristiques de l'économie togolaise	13
	3.1. Structure du PIB et taux de croissance économique	13
	3.2. Les canaux de transmission à l'économie togolaise	13
	3.2.1. La chute prévisible de la croissance mondiale	13
	3.2.2. Le canal des flux commerciaux	14
	3.2.3. Le canal des prix	14
	3.2.4. Le canal de l'Aide Publique au Développement	14
	3.2.5. Le canal du transfert des migrants	14
	3.2.6. Les canaux par lesquels les ménages sont impactés	14
4.	Les effets macroéconomiques de la COVID-19	14
	4.1. Les effets macroéconomiques suite au nouveau cadrage macroéconomique	14
	4.1.1. Effets potentiels sur l'activité économique	15
	4.1.2. Effets potentiels sur les finances publiques	17
	4.1.3. Effets potentiels sur la Balance des paiements	17
	4.1.4. Effets potentiels sur la situation monétaire intégrée	17
	4.2. Les effets macroéconomiques de la pandémie : une analyse en Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC)	18
	4.2.1. Effet sur le produit intérieur brut	18
	4.2.2. Effet sur la valeur ajoutée sectorielle des branches de production affectées	19

	4.2.3. Effet sur l'indice des prix à la consommation	19
	4.2.4. Effet sur le revenu disponible des ménages	20
	4.3. Les effets macroéconomiques des effets de la pandémie en modélisation DSGE	20
	4.3.1. Impact du Corona Virus sans mesure gouvernementale	20
	4.3.2. Effet des mesures de la fermeture des frontières des pays partenaires	22
	4.3.3. Effet des mesures de la fermeture des frontières du Togo	22
	4.3.4. Effet des mesures confinement partiel	22
	4.3.5. Effet des mesures de confinement total	23
	4.3.6. Évaluation comparative des mesures sanitaires quant à leur capacité d'atténuation des impacts du Covid-19 sur l'activité économique	24
	4.3.7. Effet des mesures de confinement partiel selon la durée de la pandémie	24
	4.4. Les autres effets directs macroéconomiques	26
	4.4.1. Effet de COVID-19 sur les flux d'Aide Publique au Développement	27
	4.4.2. Effet de COVID-19 sur les flux d'Investissements Directs Etrangers	30
	4.4.3. Effet de COVID-19 sur les transferts de fonds des migrants	31
	4.5. Les effets microéconomiques de la COVID-19	32
	4.5.1. Les effets sur les dimensions sociales	32
	4.5.2. Les impacts de la pandémie sur la nutrition des enfants	38
	4.5.3. Impacts de la pandémie sur la violence domestique des femmes	40
	4.5.4 Les effets de la pandémie sur la pauvreté et les inégalités de revenu	41
	4.6. Les effets sur les activités du secteur privé	45
	4.6.1. Cas du secteur informel	45
	4.6.2. Cas du secteur formel	46
	4.7. Les effets des mesures de restriction sur la disponibilité alimentaire	46
	Conclusion et Recommandations	47
_	Recommandations à l'endroit de l'Etat	47
-	Recommandations au profit des ménages	47
	Références bibliographiques	49



Résumé exécutif

La maladie du nouveau coronavirus ou COVID-19 a été détectée au Togo à l'instar du reste du monde. La multiplication du nombre de cas confirmés au Togo et dans le reste du monde a contraint les autorités à prendre des mesures pour prévenir et limiter la propagation de la maladie. Il n'y a pas de doute que la durée et l'ampleur de la progression de la pandémie tant au Togo que dans le reste du monde créent des distorsions au sein des économies nationales non seulement en raison de ses conséquences propres mais aussi d'effets pervers des mesures de réponse prises au niveau national et international.

Face à un certain nombre d'interrogations pertinentes notamment sur les conséquences macroéconomiques directes et indirectes de cette pandémie sur l'économie togolaise et les conditions de vie des ménages et groupes vulnérables, la présente étude cherche à analyser les impacts de la pandémie COVID-19 sur l'économie togolaise et sur les ménages ainsi que les groupes vulnérables.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs méthodologies quantitatives et qualitatives ont été mobilisées. En effet, outre les analyses descriptives approfondies et de simulation microéconomique, l'étude s'est appuyée essentiellement sur trois modélisations macroéconomiques. Il s'agit notamment des modélisations de type (i) cadrage budgétaire en équilibre comptable ; (ii) équilibre général calculable ; (iii) équilibre général dynamique stochastique.

- Le modèle de prévision relatif au cadrage macroéconomique a été utilisé pour effectuer deux scénarii où les hypothèses de la situation de référence ont été revues branche par branche et mois par mois en supposant une durée de la pandémie de six (scenario 1) ou neuf mois (scenario 2) avec un confinement partiel. Les résultats font ressortir des impacts de la pandémie sur le PIB, les finances publiques, les échanges extérieurs et la situation monétaire.
 - (i) L'impact de la pandémie de COVID-19 sur le PIB en 2020 pourrait se caractériser par un recul de la production par rapport aux prévisions initiales. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 1,3% et à -1,5% respectivement dans le scénario 1 et dans le scénario 2, soit une perte de 4,2 points de croissance dans le premier scénario et 7,0 points de croissance dans le second scénario par rapport aux prévisions initiales. Les secteurs secondaire et tertiaire sont les plus affectés par la crise sanitaire.
 - (ii) Avec le ralentissement de l'activité économique imputable à la pandémie du Coronavirus, les recettes de l'Etat, prévues à 894,3 milliards de FCFA en 2020, ne pourraient pas être réalisées. Elles se sont révélées à la baisse dans les 2 scénarios. Du côté des dépenses publiques, les dépenses courantes devraient augmenter atteignant respectivement 23,9% du PIB dans le scénario 1 et 26,3% du PIB dans le scénario 2 contre 18,2% dans la situation de référence. Dans ces conditions, le solde budgétaire global s'établirait à -5,0% du PIB dans le scénario 1 et à -8,8% dans le scénario 2, contre une prévision initiale de -1,9%. Au titre des échanges extérieurs, en pourcentage du PIB, le déficit courant serait de 6,0% dans le scenario 1 et de 7,3% dans le scenario 2 contre 4,6% dans la situation initiale.
 - (iii) La situation monétaire, dans les deux scenarii en comparaison avec la situation de référence en 2020, devrait se traduire par une contraction de la masse monétaire, consécutive aux régressions des actifs extérieurs nets et des créances intérieures. Ainsi, dans le scenario 1, on enregistrerait une réduction de la masse monétaire de 1,8% du PIB tandis que dans le scenario 2, les actifs extérieurs nets et les créances sur l'économie connaitraient une baisse représentant respectivement de 1,2% du PIB et 4,2% du PIB, entrainant une régression de la masse monétaire de 4,8% du PIB.
- Le modèle d'Equilibre Général Calculable statique a servi d'outil pour évaluer les effets potentiels directs des effets économiques de la pandémie Covid 19 sur l'économie nationale et le revenu disponible des ménages. Pour prendre en compte la durée et l'ampleur de la pandémie COVID-19, trois hypothèses (faible, moyenne et forte dégradation de la situation)



ont été retenues. Les simulations sont formulées comme suit. (i) Simulation 1 : un choc sur la productivité globale des facteurs à la baisse et sur les prix mondiaux à l'importation à la hausse (conséquence d'une crise économique qui pointe à l'horizon) comme ce fut le cas avec la crise de 2008 ; (ii) Simulation 2 : un choc sur la productivité globale des facteurs à la baisse sur les prix mondiaux à l'importation à la hausse avec augmentation des dépenses courantes de l'Etat suite à une hausse des ressources extérieures (mobilisées en faveur des pays touchés par les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux). Les principaux résultats en termes d'effets directs macroéconomiques montrent que :

- (i) les effets sur le PIB sont négatifs si aucune mesure économique de réponse du gouvernement n'est prise. En effet, en absence de toute mesure économique de riposte à l'instar de celle relative à l'accroissement des dépenses courantes, le volume du PIB connait une variation à la baisse par rapport à son niveau de référence (tiré de la matrice de comptabilité sociale de 2015). Les taux de variation à la baisse augmentent au fur et à mesure que l'ampleur de la pandémie est jugée de plus en plus grande jusqu'à atteindre plus de 3% de baisse. Cependant, l'effet négatif sur le PIB est atténué voire renversé en effet positif lorsque des mesures portant sur un accroissement conséquent des dépenses courantes du Gouvernement couplé d'une entrée non négligeable de ressources extérieures sont prises en compte.
- (ii) Quatre branches d'activités (Transport, Commerce, Hébergement et Activités financières) susceptibles d'être plus affectées par les mesures contraignantes ont connu une diminution non négligeable de leur valeur ajoutée. Les valeurs ajoutées sectorielles ont chuté progressivement au fur et à mesure que l'on passe d'une dégradation faible de la situation à une dégradation forte. La branche la plus touchée est celle des transports.
- (iii) Toute hausse des prix mondiaux à l'importation selon l'aggravation de la pandémie a une incidence sur les prix à l'intérieur de l'économie. C'est ainsi que les hausses successives des prix mondiaux à l'importation ont entrainé un niveau d'inflation à la hausse. Les hausses sont non négligeables. Elles pouvaient atteindre jusqu'à plus de 5% dépassant largement le seuil fixé au sein de l'UEMOA (inférieur à 3%).
- (iv) Sans une variation des dépenses courantes du Gouvernement, le revenu disponible des ménages a baissé non seulement à cause de à la baisse du revenu nominal mais également à du fait de la constance du taux d'impôt sur le revenu. Les effets sont plus remarqués chez les ménages salariés d'une part et les autres ménages indépendants (plus présents dans le secteur informel) d'autre part. A l'opposé, ces revenus augmentent lorsqu'on prend en compte un accroissement des dépenses courantes de l'Etat.

L'évaluation des effets potentiels du COVID-19 sur l'activité économique au Togo s'est faite également à partir d'un modèle DSGE qui désagrège la production nationale selon le secteur formel et le secteur informel. Cette technique nous a permis de ressortir clairement les effets directs, indirects ainsi que les canaux de transmission des chocs sanitaires et de mesures de riposte sur les agrégats économiques à court, à moyen et à long termes. A partir des données du MEF, de la BCEAO, de l'INSEED et de la Banque mondiale, la calibration de ce modèle a servi à évaluer d'une part les effets potentiels du Covid-19 sur l'économie (notamment la main d'œuvre, les recettes fiscales, le PIB et les autres agrégats économiques) et d'autre part les effets potentiels des différentes options de mesures sanitaires et économiques dont dispose l'Etat pour palier à la pandémie.

(i) S'agissant des effets potentiels du Covid-19, pour tenir compte de la durée et de l'ampleur de la pandémie dans l'évaluation des effets sur l'économie togolaise, il a été simulé trois (3) scenarii d'impact (faible, moyen, fort) sur la population active. Ainsi, une baisse de 5%, 10% et 15% de la productivité de la main d'œuvre selon les différents scenarii de sévérité faible, moyenne et forte de la pandémie, provoquerait à court terme une décroissance économique d'environ -1.4%, -1.9% et -2.4% respectivement. Les effets indirects persisteraient sur la croissance jusqu'à une génération avant de s'estomper complètement. Dans le cas d'une dégradation forte par exemple (choc de 15%), le PIB ralentirait de -2.12% pour s'accentuer jusqu'à -2.4% à la fin 2020 avant de reprendre timidement à partir de 2021. Il est important



de souligner qu'il s'agit d'une décroissance cumulative et que l'impact à ce niveau serait clairement plus important. La baisse de la production intérieure brute serait essentiellement drainée par la baisse de la production des biens échangeables dans les secteurs formels et informels. La consommation des ménages sera donc affectée négativement (-3%) ainsi que les recettes de l'Etat (-8%). Les recettes de l'Etat seraient doublement affectées via la baisse de la consommation ainsi que celle de la production. Toutes choses égales par ailleurs, le ralentissement économique engendrerait une diminution des termes de l'échange (importations/exportations) (-12%) et de facto une appréciation réelle du franc CFA (+2%).

(ii) En ce qui concerne les effets potentiels des différentes options de mesures sanitaires et économiques dont dispose l'Etat pour palier à la pandémie, cinq mesures au total ont été évaluées, de la fermeture des frontières au confinement total du pays. Plusieurs niveaux d'incidence et de persistance de la pandémie ont été pris en compte dans l'évaluation des effets potentiels à court, à moyen et à long terme. Dans la quasi-totalité des cas, le ralentissement de l'activité économique persisterait à court terme avant une reprise timide à moyen et à long terme. Les risques d'inflation forte et de dépréciation réelle de la monnaie demeureraient assez élevées. Par contre, le marché du travail demeurerait le moins affecté surtout à cause de la capacité de résilience du secteur informel. Selon les résultats des simulations de mesures quant à la capacité de résilience de l'économie togolaise, la meilleure riposte économique face au Covid-19 à adopter par les autorités publiques est celle d'un confinement partiel avec accompagnement des ménages et des entreprises. En effet, cette mesure réduirait l'impact négatif sur le PIB à -1.9% en propagation forte du virus au lieu de -2.4% en l'absence de mesure de riposte. La mesure la plus dommageable serait celle d'un confinement total sans aucune autre mesure d'accompagnement (recul de -4.36% du PIB et baisse de -4.3% des recettes publiques). La mesure la plus coûteuse pour l'Etat serait celle d'un confinement partiel avec accompagnement des ménages uniquement. Le PIB décroitrait de -4.22%, toutefois, les recettes fiscales baisseront de près de -9%. En effet, sans accompagnement ou avec accompagnement des ménages uniquement, l'Etat perdrait de ses ressources provenant de la production des firmes (taxes sur les ventes, impôt sur les bénéfices, impôt sur les salaires, ...). Un confinement total aurait été plus efficace dans le long terme si le Togo avait les ressources nécessaires à court terme pour accompagner efficacement la population (jeune et active surtout) pour le maintien, voire la hausse de la quantité et de la qualité de la main d'œuvre pendant le confinement, pour une reprise forte et soutenue à la fin de la pandémie. En priorisant un confinement partiel qui limite bien aussi les dommages du virus dans le cas du Togo, il nécessiterait tout de même des mesures d'accompagnement à différents niveaux d'activités économiques et de couches sociales afin d'atténuer effectivement l'impact du Covid-19.

COVID-19 est un choc exogène et imprévu qui a provoqué des chutes record des indicateurs économiques chez les principaux donateurs du Togo (Chine, Allemagne, France, UE et USA). Cette situation peut avoir des répercussions sur les flux financiers internationaux notamment l'aide au développement, les investissements directs étrangers et les transferts de fonds des migrants reçus. A priori, l'effet de COVID-19 sur les flux d'aide publique au développement au Togo paraît ambigu à court terme. L'on peut s'attendre à une réduction considérable de l'Aide car les partenaires sont confrontés à la récession sur plusieurs périodes. Par contre, la situation peut susciter l'action des donateurs multilatéraux (ONU, Banque Mondiale...) qui vont augmenter leur assistance financière si le pays met tout en œuvre pour bénéficier des opportunités de financement offertes par ces différentes institutions. Par ailleurs, l'Investissement Direct Etranger (IDE) étant corrélé positivement aux flux commerciaux (OCDE, 2003), la baisse des flux commerciaux due à la pandémie entrainera à court terme la baisse des IDE. Le fait que les secteurs tels que commerce électronique, technologies numériques, cyber sécurité, Énergies renouvelables, pouvant attirer les IDE à la faveur de COVID-19, ne sont pas développés au Togo, on risque d'assister à une baisse des IDE. Enfin, 66,4% des transferts de fonds reçus des migrants en 2018 provenaient essentiellement de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie qui sont des zones durement frappées par COVID-19. L'arrêt des activités dû en partie au confinement peut dégrader les conditions financières de la diaspora togolaise et par conséguent entrainer, une baisse substantielle des ressources mobilisées à court terme.



S'agissant des impacts de la pandémie sur les dimensions pauvreté et inégalité, il ressort que sur le court terme, la baisse du revenu augmentera la proportion d'enfants, qui ne reçoit pas un apport suffisant d'énergie alimentaire. La malnutrition des enfants qui en résultera sera plus importante chez les pauvres que chez les ménages riches ou relativement moins pauvres. Sur le marché du travail, les groupes déjà défavorisés et qui évoluent dans le secteur formel – jeunes, travailleurs peu qualifiés, travailleurs temporaires – seront très vulnérables tant face au risque d'être licencié qu'à celui de l'hystérésis du chômage. En outre, la perte ou la baisse de revenu d'activités entrainera, à court terme des restrictions de consommation, les retards de paiement des factures et les difficultés liées au logement. La pandémie va influencer également la demande et l'offre d'éducation, à travers les régions. En effet, une baisse du revenu total des ménages de 5 à 20 % conduira, en moyenne, à déscolariser temporairement ou définitivement 1 à 2 enfants par ménage, particulièrement en milieu rural. Les simulations révèlent un taux de déscolarisation plus élevé chez les garçons que les filles. Cependant, les filles se trouvent être les plus privées, lorsqu'il s'agit de l'enseignement secondaire public. Les ménages privilégieront les dépenses de consommation immédiates pour la survie au détriment des dépenses d'investissement futur en matière d'éducation. En ce qui concerne l'offre d'éducation, la suspension d'activités et ses incidences sur l'emploi et la capacité de financer la fermeture temporaire auront, à court terme, des effets négatifs sur la survie des établissements privés. Par ailleurs, à court et moyen termes, la faiblesse de l'offre de soins dans le public conjuguée à la méfiance de la population vis-à-vis des hôpitaux publics où sont soignés les malades du COVID-19 auront pour effet l'utilisation des établissements privés qui entrainerait plus de dépenses directes des ménages pour la santé, particulièrement en milieu urbain. En effet, à court et moyen termes, les simulations de hausse des paiements directs (de 5% à 30%) révèlent que la proportion de ménages qui subit les dépenses de santé appauvrissantes augmentera fortement (de 7,36% à 33,79%), et sera d'ailleurs plus importante en milieu rural (de 11,87% à 49,24%). Aussi, le manque d'infrastructures, le faible niveau de financement ainsi que l'insuffisance du personnel de santé fragilisent davantage la capacité de résilience du système de santé. Si cette crise sanitaire n'entraine pas des investissements importants dans le système de santé et des reformes adéquates, les faiblesses préexistantes du système de santé s'aggraveront. Par ailleurs, la baisse du revenu des agriculteurs, des indépendants et salariés aggravera l'inégalité de revenu, au niveau national. Des effets disproportionnés entre les ménages conduiraient au creusement des inégalités, à l'exclusion d'une part importante de la population, notamment les plus démunis du processus de développement et créeraient des menaces sur la cohésion sociale.

Vu que les activités du secteur informel sont concentrées dans le commerce et les services, les employés de ces secteurs d'activité travaillent dans les lieux publics notamment les marchés où le risque de propagation de la pandémie est élevé. La restriction ou la fermeture de ces marchés aura pour conséquence la perte d'emplois et de revenu des employés du secteur informel et surtout dans le commerce et les services. Ainsi des mesures urgentes devraient être prises pour soutenir les acteurs les plus vulnérables de ces secteurs d'activité. Par ailleurs, étant donné que le secteur privé togolais est majoritairement composé de petites et moyennes entreprises et concentré dans le commerce et les services, la pandémie peut conduire à la fermeture de ces petites entreprises peu productrices. La production des grandes entreprises qui est fortement liée aux exportations pourra baisser drastiquement conduisant à une baisse des investissements à cause de la méfiance du système bancaire et par ricochet une diminution de leur production ayant pour conséquence une contraction du personnel pour réduire les coûts de production.

De tout ce qui précède, il ressort quelques pistes de recommandations.

I- Recommandations à l'endroit de l'Etat

- ➤ Entamer des négociations avec les PTF en vue d'une table ronde virtuelle dans les plus brefs délais pour collecter les fonds nécessaires pour soutenir les actions gouvernementales de redressement de l'économie nationale.
- Rédiger à temps les projets adéquats pour être éligible aux différents fonds annoncés par les partenaires surtout multilatéraux (ONU, Banque Mondiale…).
- ✓ Effectuer une nouvelle réallocation des ressources budgétaires en donnant priorité aux secteurs sociaux d'une part et économiques de soutien à la croissance d'autre part. Ce qui appelle rapidement à un collectif budgétaire.
- Créer des dispositifs d'assistance qui permettent une garantie de revenu et une aide de court terme de retour à l'emploi. Ces mesures pourront se traduire dans les faits par l'augmentation des emplois dans le cadre de programmes publics de travaux à haute intensité de main d'œuvre.
- ✓ Instaurer un cadre juridique d'activation d'un fonds de réserve par l'exécutif dans les situations d'urgence.



II- Recommandations au profit des ménages

- ✓ En cas de restriction des activités sur les marchés, proposer des kits alimentaires durant l'épidémie aux ménages vulnérables exerçant dans le commerce et les services du secteur informel dans les zones urbaines. L'INSEED pourra aider à identifier ces ménages vulnérables sur toute l'étendue du territoire à partir de ses bases de données d'enquêtes nationales.
- Renforcer immédiatement en cette période de confinement scolaire le dispositif des radios et télévisions qui diffusent les programmes scolaires à destination des enfants, particulièrement des quartiers périphériques et du milieu rural.
- ✓ Transposer le dispositif des cantines scolaires auprès des ménages cibles, afin d'assurer quotidiennement des apports caloriques aux enfants, comme il en était en situation sans pandémie.
- Envisager un fond de solidarité, afin de compenser une partie de la perte de revenu des enseignants volontaires dans l'enseignement public.
- ✓ Envisager une véritable révolution numérique, afin de renforcer le processus d'enseignement à distance, à travers des plateformes en ligne. Aussi, il faudra mettre en place des programmes de formation des enseignants et des élèves à l'utilisation des outils informatiques et numériques.
- ✓ En cas de restriction des activités sur les marchés, proposer des kits alimentaires durant l'épidémie aux ménages vulnérables exerçant dans le commerce et les services du secteur informel.
- Soutenir financièrement les ménages vulnérables par une politique de transferts monétaires en milieu rural et de kit alimentaire en milieu urbain.
- ✓ Alléger les dépenses scolaires supportées par les parents (frais de scolarité, cantine scolaire, matériels, etc.), doter les écoles de matériels pédagogiques et renforcer les sensibilisations en milieu rural.
- Mettre en place un mécanisme de compensation. Ce mécanisme devra prendre la forme des transferts monétaires aux ménages faisant partie des poches de vulnérabilités identifiées et des groupes de population particulièrement affectés par la pandémie. Les interventions du Gouvernement ou des bailleurs de fond devront également explorer les possibilités de distribution d'aliments ou d'autres biens, en nature. Les subventions générales des prix, particulièrement des produits de première nécessité.
- Envisager urgemment des mesures de renforcement des interventions nutritionnelles des partenaires et des ONGs et l'amélioration générale de la sécurité alimentaire.
- ✓ Initier un programme d'alimentation scolaire qui va intégrer la cantine scolaire. Ce programme d'alimentation scolaire fournira aussi des vivres dans les foyers des élèves, en fonction du milieu de résidence
- ✓ Mettre en place de mécanismes de financements plus efficaces de la demande de soins de santé, à travers les politiques d'exemption.
- ✓ Augmenter les investissements dans le secteur agricole pour permettre au Togo d'avoir une autosuffisance alimentaire durant cette pandémie. Pour soutenir cette action, il faudrait interdire les exportations des biens alimentaires durant cette période.







III- Recommandations au profit du secteur privé formel et informel

- Soutenir les grandes Entreprises ainsi que les PME/ PMI entreprises du secteur privé auprès des banques par différents mécanisme de garantie et de bonification des prêts.
- ✓ Subventionner les coûts des facteurs de production notamment l'énergie et la communication.
- Subventionner les entreprises du secteur privé pour leur permettre de continuer par verser les salaires au personnel mis en chômage technique. Les écoles privées devraient aussi bénéficier de cette mesure et même être exonérées de l'IRPP durant un moment pour pouvoir payer les salaires aux enseignants.
- Subventionner les petites entreprises du secteur privé pour leur permettre de payer les salaires au personnel mis en chômage technique.
- Mettre en œuvre des mesures qui visent à reporter ou étaler le payement des loyers mensuels, des factures d'eau, d'électricité afférents aux locaux professionnels, envisager le report de charges fiscales et envisager un fond de solidarité.
- ✓ Créer des primes exceptionnelles pour le personnel soignant. Ces primes constitueraient non seulement un salaire d'efficience mais aussi un mécanisme d'incitation et permettraient d'augmenter la productivité du personnel soignant.





Introduction

La maladie du nouveau coronavirus ou COVID-19 est aujourd'hui à une ampleur telle qu'elle a été déclarée comme pandémie par l'OMS depuis le 11 mars 2020. C'est une crise sanitaire mondiale avec plus de 5 495 061 de cas confirmés à la date du 25 mai 2020 dans 196 pays et territoires (OMS, 2020). Dans l'histoire de l'humanité, il faut remonter le temps de plusieurs décennies pour trouver une pandémie de l'envergure du Coronavirus qui cause autant de dommages (sociaux, culturels, économiques...). Le virus en soi n'est pas autant mortel que d'autres microbes comme ceux qui causent la maladie à Ebola, le SRAS, le Sida, le paludisme ou encore la peste en son temps. Mais c'est sa vitesse de propagation et sa pression énorme sur les systèmes de santé, même les plus performants, ses effets sur l'économie mondiale ainsi que les difficultés à le contrôler qui constituent sa gravité.

En date du 25 mai 2020, le Togo compte 386 cas confirmés avec 212 cas actifs pour 161 cas guéris et 13 décès¹ . Ce qui a conduit les autorités à la prise de mesures quelque peu drastiques de prévention. Il n'y a pas de doute que la durée et l'ampleur de la progression de la pandémie tant au Togo que dans le reste du monde ont des répercutions au sein des économies nationales non seulement en raison de ses conséquences propres mais aussi à cause d'effets pervers des mesures de réponse prises au niveau national et international. En d'autres termes, les mesures locales, conjuguées aux mesures prises par les partenaires techniques et financiers du Togo ne seront pas sans effets sur l'économie nationale d'une part et sur le comportement des agents économiques, notamment les entreprises et les ménages, d'autre part. D'où un certain nombre d'interrogations qui appellent à des réponses rapides en vue de permettre aux décideurs publics de prendre les mesures idoines susceptibles de venir à court et moyen termes en soutien à l'économie nationale et aux populations vulnérables. Ce qui amène à s'interroger sur :

- les canaux de transmission par lesquels la pandémie peut affecter l'économie togolaise ;
- les secteurs d'activité qui seront les plus impactés par la progression de la pandémie ;
- les effets macroéconomiques des distorsions (dues aux frictions et aux imperfections du marché) créées par la pandémie en prenant en compte les comportements rationnels des consommateurs et des producteurs d'une part et des rigidités nominales et réelles d'autre part;
- les implications des mesures prises et les conséquences de la pandémie sur le cadrage budgétaire (effet sur le secteur réel, les finances publiques, la balance des paiements);
- Les effets de la pandémie sur l'emploi en sachant qu'au Togo plus de 90% des emplois sont informels ;
- les possibles effets sur l'exécution du Plan National de Développement du Togo (2018-2022);
- les incidences de la pandémie et des mesures prises par le Gouvernement et les entreprises sur les variables socioéconomiques (revenu, emploi, inégalités en matière de santé et d'éducation, les stratégies de résilience...) des ménages en particulier les plus vulnérables et des catégories sociales les plus fragiles comme les enfants, les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap;
- les effets à moyen terme sur les systèmes de production (agricole, industrielle et de services) et sur les systèmes de santé et d'éducation qui sont parmi les plus touchés.

Cette étude a pour objectif d'analyser les effets direct et indirects, à court et moyen termes de la pandémie du COVID19 sur l'économie togolaise, les agents économiques, les populations surtout les plus vulnérables et de proposer des mesures pour atténuer les effets pervers de la pandémie et saisir les opportunités, s'il en existe.

1. Bilan de la situation sanitaire liée au Covid-19 au Togo

Comme le montre la figure ci-après, sur la période du 28 mars au 22 mai 2020, le nombre de cas confirmés est en augmentation régulière nécessitant une application plus stricte des mesures barrières du gouvernement togolais.

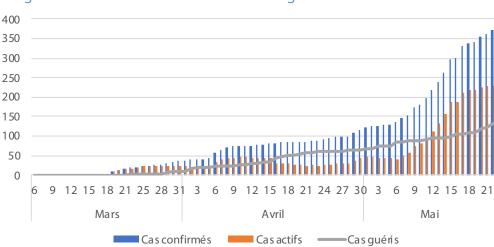


Figure 1 : Bilan sanitaire du Covid-19 au Togo du 06 mars au 22 mai 2020

Source : Auteurs à partir des données extraites du site du gouvernement togolais² du 26 mai 2020

2. Réactions et mesures contraignantes du Gouvernement togolais

Plusieurs mesures de ripostes ont été prises par le gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID-19 sur le territoire togolais, qui peuvent être regroupés en deux catégories de mesures : les mesures collectives ou institutionnelles et les mesures économiques.

2.1. Mesures collectives ou institutionnelles

a. La suspension pour deux semaines, à compter du vendredi 20 mars 2020, de toutes les liaisons aériennes en provenance des pays à haut risque à savoir l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne.

b. L'annulation de tous les évènements internationaux prévus au Togo pendant 3 semaines à compter du 16 mars 2020.

c. La fermeture de toutes les écoles publiques et privées et des universités publiques et privées sur toute l'étendue du territoire national à compter du vendredi 20 mars 2020.

d. La suspension des activités culturelles et sportives de masse, les cultes religieux, et l'interdiction d'accès à la plage tout le long du littoral du pays.

e. Les quatre villes déjà touchées (Lomé, Tsévié, Kpalimé et Sokodé) sont bouclées.

f. La fermeture de quelques marchés (marché de Tsévié à compter du jeudi 19 mars 2020 par les autorités locales).

2.2. Mesures économiques

a. Mise en place des équipes de descentes et de contrôles inopinés des inspecteurs de commerce, des agents de santé et des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire pour le contrôle des prix des produits médicaux et alimentaires afin d'éviter l'inflation.

b. Le déblocage d'une enveloppe de deux (02) milliards de FCFA par le gouvernement pour les actions urgentes.

c. La création d'un Fonds National et de Solidarité économique de 400 milliards FCFA. « Ce Fonds sera alimenté par l'apport du gouvernement, les mobilisations auprès des partenaires internationaux, du secteur privé national et international et de toutes les bonnes volontés ».

https://covid19.gouv.tg/situation-au-togo/

- d. Mise en place d'un système de transferts monétaires à l'endroit des personnes les plus affectées (vulnérables) par la crise.
- e. La gratuité pour une période de 03 mois de l'eau et l'électricité pour les tranches sociales, ou encore la réduction des frais de branchements pour l'eau de 75 à 25 000 FCFA
- f. Les paiements fiscaux prévus au cours de cette période (TVA, Impôt sur les Sociétés, impôt sur le revenu des résidents et non-résidents) peuvent faire l'objet d'un report.
- g. Des mesures spécifiques pour soutenir la production agricole et assurer l'autosuffisance auto-alimentaire devraient être annoncées bientôt, tout comme celles en soutien à la consommation, la production, la sauvegarde de l'emploi ou la situation fiscale des entreprises.

3. Les grandes caractéristiques de l'économie togolaise

3.1. Structure du PIB et taux de croissance économique

Au cours des deux dernières années, la croissance économique réelle du Togo a enregistré une progression de 0,5 point, passant de 4,4 % en 2017 à 4,9 % en 2018. Ce renforcement de la croissance est soutenu principalement par le secteur tertiaire et la bonne tenue de l'agriculture. Ce dynamisme du secteur tertiaire est impulsé par les performances des sous-secteurs commerce, services marchands, et transports, entrepôts et communications. Le taux de croissance économique du PIB réel serait de 5,3 % en 2019 et devrait atteindre 5,5 % en 2020, en liaison avec la mise en œuvre du PND (2018-2022) à travers les différents projets et programmes.

Quant à la structure de l'économie togolaise, elle laisse apparaître une prédominance des branches non marchandes et du secteur tertiaire marchand à la formation du PIB réel. Sur la période de 2015 à 2018, leur contribution moyenne à la croissance du PIB réel est respectivement de 2,0 points et 1,5 point (Comité PIB septembre 2019). La contribution moyenne des secteurs secondaire et primaire s'établissent respectivement à 0,6% et 0,5% sur la période.

Tableau 1 : Contribution des branches d'activité au taux de croissance du PIB réel

Unité : en %	2015	2016	2017	2018	Moyenne
Secteur primaire	0,0	0,7	0,7	0,7	0,5
Secteur secondaire	0,3	2,8	-0,8	0,3	0,6
Secteur tertiaire	0,8	1,0	2,0	2,2	1,5
Branches non marchandes	2,4	0,7	2,3	2,6	2,0
Taxes nettes de subventions	2,3	0,4	0,1	-0,9	0,5
Taux de croissance du PIB réel	5,7	5,6	4,4	4,9	5,1

Source : Cadrage macroéconomique de septembre 2019_ Comité PIB

Au Togo, la contribution du secteur informel à la formation du PIB nominal a été à hauteur de 35,9% en 2015 contre 39,3% en 2014 (INSEED, 2017). Les activités informelles sont prépondérantes dans le secteur primaire à plus de 99%. Ensuite viennent les secteurs tertiaire et secondaire avec des proportions de 82 et 78% respectivement.

3.2. Les canaux de transmission à l'économie togolaise

L'approche de Masson considérant l'aspect des vecteurs « normaux » de transmission des chocs entre pays sera retenue comme fil conducteur de l'analyse de l'impact de la pandémie COVID-19 et de ses conséquences économiques l'économie togolaise. Les canaux susceptibles de constituer un fil conducteur des effets de ladite crise peuvent être : les échanges internationaux de biens et services, les prix des biens et services, les flux de l'aide publique au développement et les transferts des migrants. Ces canaux peuvent agir aussi bien sur un point de vue microéconomique que macroéconomique au Togo.

3.2.1. La chute prévisible de la croissance mondiale

Les effets de la crise économique qui se pointe à l'horizon suite à la pandémie COVID-19 en cours vont s'étendre au secteur réel, dès lors que l'économie mondiale est entrée en récession, via la contraction des échanges commerciaux, la chute concomitante des cours des matières premières, le recul des transferts des migrants et la réduction des flux de financements extérieurs. La récession économique que va connaitre les pays développés pourra se traduire entre autres par une contraction du commerce international et donc une demande d'importations plus faible en provenance des pays en développement. Ce recul du commerce mondial peut impacter l'économie

togolaise selon le mécanisme du « multiplicateur du commerce extérieur ». Une baisse de l'activité dans un pays diminue, par le canal de la contraction de ses importations, les exportations et donc l'activité de ses partenaires commerciaux. Les importations de ces pays diminuent à leur tour, ce qui réduit les débouchés des autres pays et alimente ainsi une spirale baissière.

3.2.2. Le canal des flux commerciaux

La récession économique que pourra engendrer la crise sanitaire actuelle peut se manifester au niveau des flux d'échanges de biens et de services qui représentent le mécanisme réel de transmission des crises économiques d'un pays ou d'une région à une autre. En effet, le commerce joue traditionnellement un rôle très important dans l'économie du Togo. Il comprend non seulement les exportations de produits miniers, manufacturés et agricoles ainsi que les importations qui approvisionnent le marché national, mais également le commerce de transit pour les pays enclavés et le commerce de réexportation (par la route ou par la mer). Le Togo est structurellement une économie très ouverte. Le degré d'ouverture de l'économie togolaise se situe le plus souvent audessus de 80% et a dépassé 100% certaines années.

3.2.3. Le canal des prix

Une analyse de la structure de l'économie togolaise fait ressortir que l'offre totale des produits sur le marché est en moyenne composée à près de 25% des importations avec toutefois de fortes disparités selon les produits. En effet, les produits chimiques (dont le carburant) et les produits alimentaires proviennent des importations à concurrence de 81% et 35% respectivement. Par ailleurs, pour les produits agricoles de première nécessité, notamment les produits vivriers, l'offre globale est à plus de 95% issue des produits domestiques. Compte tenu de cette structure de l'offre globale, tout choc qui affecte les prix de ces produits importés se répercute sur les prix intérieurs de marché.

3.2.4. Le canal de l'Aide Publique au Développement

Les aides publiques au développement (APD) constituent une part non négligeable des ressources publiques, en moyenne 10,8% du PIB du Togo en 2008 selon le dernier rapport de l'aide publique au développement (RAPD). Mais, les coûts élevés des plans de relance économique mis en place par les gouvernements des pays développés pourraient les amener à réduire le niveau des APD et à ne pas respecter les engagements pris. Une réduction du niveau des APD pour le Togo conduirait au ralentissement de l'exécution de certains projets de développement, sources de croissance, comme la construction des routes et pistes rurales.

3.2.5. Le canal du transfert des migrants

Selon, la banque mondiale, la diaspora togolaise continue d'être l'une des plus dynamiques du continent. Ainsi, les montants virés par la diaspora togolaise s'élèvent à 1,4 milliards de dollars US en 2018 soit 8,53% du PIB. Au Togo, les transferts de fonds de la diaspora, désormais plus importants que l'Aide publique au développement (APD) et les Investissements directs étrangers (IDE), sont devenus la principale source extérieure de financement. La diaspora togolaise investit considérablement dans la création d'entreprises et ses transferts constituent une nouvelle source de revenus pour les entreprises nationales. Globalement, selon BAD (2012), 90 % des transferts de fonds provenant des Togolais de l'étranger sont affectés à des dépenses courantes (alimentation, santé, éducation). Selon PNUD (2018) plus 53 % des transferts globaux, sont orientés vers l'assistance des familles restées au pays.

3.2.6. Les canaux par lesquels les ménages sont impactés

Du point de vue microéconomique, le processus de transmission d'une crise mondiale aux ménages se fait via les perturbations possibles sur les différents marchés (travail, capital et biens et services2), et dans l'offre de services publics sociaux (éducation, santé et nutrition...) d'une part et aux ménages femmes ou enfants en particulier à travers l'impact sur les mécanismes formels et informels de solidarité, la baisse des revenus, la diminution des actifs, la malnutrition, l'augmentation du travail des enfants et l'abandon de l'école. En effet, la présente crise peut avoir une incidence directe ou indirecte sur les conditions de vie des ménages et des enfants à travers notamment les variations de revenus et de prix. Enfin, l'augmentation de la pauvreté peut pousser les ménages à développer des stratégies d'adaptation qui peuvent être préjudiciables au bien-être de la femme et de l'enfant à court, moyen et long termes.

4. Les effets macroéconomiques de la COVID-19

Trois résultats sont présentés ici. Ils sont issus de trois modélisations différentes mais complémentaires.

4.1. Les effets macroéconomiques suite au nouveau cadrage macroéconomique

Dans le cadre de cette étude, deux scénarii ont été élaborés avec des hypothèses liées non seulement à la durée de la pandémie COVID-19 mais aussi à son ampleur. Ainsi, le scénario 1 correspond au cas où la pandémie COVID-19 s'étendra sur six (6) mois avec

un confinement partiel de la population (scénario optimiste); tandis que le scénario 2 est le cas où la pandémie COVID-19 durera neuf (9) mois avec un confinement partiel de la population (scénario pessimiste). Les hypothèses des simulations sont faites en tenant compte des différents indicateurs de l'environnement économique national et international. Plus précisément, les hypothèses de la situation de référence ont été revues branche par branche et mois par mois suivant les scénarii retenus.

L'analyse des résultats de l'impact de la pandémie COVID-19 sur le cadre macroéconomique est faite à travers le secteur réel, les finances publiques, la balance des paiements et la situation monétaire.

4.1.1. Effets potentiels sur l'activité économique

L'impact de la pandémie sur le PIB résulterait de la baisse de la demande mondiale qui entrainerait une réduction des exportations, mais aussi du recul de la demande intérieure et de la contraction de l'offre intérieure en relation avec la dépendance en biens d'équipement et de consommation intermédiaires importés.

L'impact de la pandémie COVID-19 sur le PIB en 2020 pourrait se caractériser par un recul de la production par rapport aux prévisions initiales. Le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 1,3% et à -1,5% respectivement dans le scénario 1 et dans le scénario 2, soit une perte de 4,2 points de croissance dans le premier scénario et 7,0 points de croissance dans le second scénario 2 par rapport aux prévisions initiales. Les secteurs secondaire et tertiaire sont les plus affectés par la crise sanitaire.

Au niveau du secteur primaire, le taux de croissance serait de 4,5% par rapport à 2019 dans

le scénario 1 contre une prévision initiale de 4,9%. Le recul s'explique par une révision à la baisse de la progression des cultures d'exportation (cacao, café et coton). En effet, le taux de croissance de l'agriculture d'exportation serait moins dynamique en raison de la baisse attendue de la demande mondiale. Il serait de 3,4% contre 7,6% en situation de référence. S'agissant de l'agriculture vivrière, de l'élevage et de la pêche les évolutions initiales projetées sont maintenues, ces différentes branches devant profiter des mesures de soutien du Gouvernement. Le taux de croissance du secteur primaire s'établirait à 2,0% dans le scénario 2, soit une baisse de 2,9 points de pourcentage par rapport à la prévision initiale.

Au titre du secteur secondaire, toutes les branches d'activités connaitraient un repli d'activités. Initialement prévu pour atteindre 4,7%, le taux de croissance du secteur secondaire ressortirait respectivement à 0,1% dans le scénario 1 et -3,8% dans le scénario 2, tiré principalement par les « industries extractives », les « autres industries manufacturières », l'« énergie- gaz et eau » et la « construction ». Dans le premier scénario, les taux de croissance les « industries extractives » et la « construction » seraient respectivement de -0,9% et -1,6% contre respectivement 10,0% et 8,2% dans le scénario de référence. Dans le scénario 2, toutes les branches du secteur secondaire enregistreraient des baisses. Les baisses les plus importantes concerne les « industries extractives » (-5,3%), les « autres industries manufacturières » (-5,4%) et la « construction » (-4,9%).

Le secteur tertiaire serait le plus touché par la crise sanitaire liée à la pandémie du COVID19. Toutes les branches de ce secteur connaitraient une récession en 2020, à l'exception des services de réparation. Les branches les plus affectés seront les hôtels-bars-restaurants, les transports et le commerce. Par rapport à 2019, le taux de croissance du secteur tertiaire serait de -0,4% dans le scénario 1 et de -4,1% dans le scénario 2 contre 5,2% dans la situation de référence.



Tableau 2: Taux de croissance des différentes branches d'activités (Hypothèses de simulations)

	Référence	20	20	Impact de CODIV-19		
Evolution sectorielle en %		Hypo. Scénario 1	Hypo. Scénario 2	COVID-19 (1)	COVID-19 (2)	
SECTEUR PRIMAIRE	4,9	4,5	2,0	-0,4	-2,9	
Agriculture vivrière	4,3	4,3	2,0	0,0	-2,3	
Agriculture d'exportation	7,6	3,4	1,8	-4,2	-5,8	
Elevage et chasse	6,2	6,3	2,3	0,1	-3,9	
Sylviculture et pêche	4,0	4,0	1,8	0,0	-2,2	
SECTEUR SECONDAIRE	4,7	0,1	-3,8	-4,6	-8,5	
Industries extractives	10,0	-0,9	-5,3	-10,9	-15,3	
Produits alimentaires	2,3	1,0	-1,8	-1,3	-4,1	
Fabrication de textile	6,0	1,0	-1,0	-5,0	-7,0	
Travail du bois	2,6	1,2	-1,8	-1,4	-4,4	
Autres activités manufacturières.	4,5	0,1	-5,4	-4,4	-9,9	
Production EGE	6,0	0,0	-2,9	-6,0	-8,9	
Construction	8,2	-1,6	-4,9	-9,8	-13,1	
SECTEUR TERTIAIRE	5,2	-0,4	-4,1	-5,6	-9,3	
Commerce	4,9	-0,8	-5,8	-5,7	-10,7	
Réparation	5,0	0,4	-1,9	-4,6	-6,9	
Hôtel Bar Restaurant (Tourisme)	3,9	-1,8	-6,8	-5,7	-10,7	
Transports - télécommunications	5,7	-1,1	-4,9	-6,8	-10,6	
Activités financières	4,8	0,5	-1,7	-4,3	-6,5	
Services aux entreprises	5,1	0,3	-2,3	-4,8	-7,4	
Sifim	5,1	-0,3	-1,6	-5,4	-6,7	

Source : Résultats des simulations

L'investissement privé serait réduit de 114,6 milliards de FCFA pour s'établir à 600,1 milliards de FCFA. Dans le scénario 2, l'investissement privé devrait régresser 188,2 milliards de FCFA. La consommation finale totale connaîtrait une hausse de 76,0 milliards de FCFA sous l'effet conjugué de la hausse de la consommation finale publique de 145,8 milliards de FCFA et de la baisse de la consommation finale privée de 69,8 milliards de FCFA dans le scénario 1. La hausse de la consommation publique s'explique par d'importants achats de matériels et d'équipements notamment sanitaires destinés à la riposte contre le COVID-19. Dans le scénario 2, la consommation privée enregistrerait une baisse de 118,3 milliards de FCFA par rapport à la prévision initiale.

4.1.2. Effets potentiels sur les finances publiques

Avec le ralentissement de l'activité économique imputable à la pandémie du Coronavirus, les recettes de l'Etat, prévues à 894,3 milliards de FCFA en 2020, ne pourraient pas être réalisées. Dans le premier scénario, les recettes fiscales et les recettes non fiscales seraient respectivement de 580,6 milliards de FCFA et 45,0 milliards de FCFA contre 678,4 milliards de FCFA et 77,0 milliards de FCFA dans la loi de finances 2020. Ainsi, les recettes totales de l'Etat (dons compris) seraient de 757,7 milliards de FCFA en 2020 contre 894,3 milliards de FCFA dans la situation de référence, soit une baisse de recettes de 136,6 milliards de FCFA. Dans le scénario 2, la baisse des recettes serait de 197,5 milliards de FCFA.

Du côté des dépenses publiques, les dépenses courantes devraient augmenter respectivement de 161,9 milliards de FCFA dans le premier scénario 1 et de 220,0 milliards de FCFA dans le scénario 2. Les dépenses courantes représenteraient respectivement 23,9% du PIB dans le scénario 1 et 26,3% du PIB dans le scénario 2 contre 18,2% dans la situation de référence. Cette hausse s'expliquerait par l'accroissement de la consommation publique dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19. Les dépenses en capital enregistreraient une baisse pour s'établirait respectivement à 3,9% du PIB dans le scénario 1 et à 4,0% dans le scénario 2 contre 9,5% dans le scenario initial. Dans ces conditions, le solde budgétaire global s'établirait à -5,0% du PIB dans le scénario 1 et à -8,8% dans le scénario 2, contre une prévision initiale de -1,9%.

Tableau 3 : Impact possible de la pandémie COVID-19 sur les finances publiques

En	2020 Réf	2020					
milliards de FCFA		COVID-19 (1)	COVID-19 (2)	Impact COVID-19 (1)	Impact COVID-19 (2)		
RECETTES TOTALES	894,3	757,7	696,8	-136,6	-197,5		
Recettes fiscales	678,4	580,6	519,6	-97,8	-158,8		
Recettes non fiscales	77,3	45,0	45,0	-32,3	-32,3		
Dons	138,6	132,2	132,2	-6,5	-6,4		
DEPENSES TOTALES	961,4	924,1	982,2	-37,4	20,7		
Dépenses courantes	632,1	793,9	852,1	161,9	220,0		
Dépenses en capital	329,4	130,1	130,1	-199,2	-199,3		
Solde global	-67,1	-166,3	-285,4	-99,2	-218,3		
Solde global % PIB	-1,9	-5,0	-8,8	-3,1	-6,9		

Source : Résultats des simulations

4.1.3. Effets potentiels sur la Balance des paiements

Au titre des échanges extérieurs, le déficit de la balance courante devrait passer de 160,6 milliards de FCFA dans la situation de référence à 198,9 milliards de FCFA dans le scenario 1 et à 237,9 milliards de FCFA dans le scenario 2. En pourcentage du PIB, le déficit courant serait de 6,0% dans le scenario 1 et de 7,3% dans le scenario 2 contre 4,6% dans la situation initiale. La détérioration du déficit courant s'explique par l'effet combiné de la baisse des importations et des exportations ainsi que le recul du transfert de fonds des migrants.

4.1.4. Effets potentiels sur la situation monétaire intégrée

Conformément aux canaux de transmission des effets de la crise sur l'économie togolaise, la situation monétaire, dans les deux scenarii en comparaison avec la situation de référence en 2020, devrait se traduire par une contraction de la

masse monétaire, consécutive aux régressions des actifs extérieurs nets et des créances intérieures. En effet, dans le scenario 1, on enregistrerait une réduction de la masse monétaire de 1,8% du PIB suite à la régression des créances sur l'économie de 2,0% du PIB et des actifs extérieurs nets de 0,3% du PIB. Dans le scenario 2, les actifs extérieurs nets et les créances sur l'économie connaitraient une baisse représentant respectivement de 1,2% du PIB et 4,2% du PIB, entrainant une régression de la masse monétaire de 4,8% du PIB.

4.2. Les effets macroéconomiques de la pandémie : une analyse en Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC)

Pour prendre en compte la durée et l'ampleur de la pandémie COVID-19, trois hypothèses (faible, moyenne et forte dégradation de la situation) ont été retenues. Les chocs simulés sont formulés comme suit. (i) Simulation 1 (noté sim1) : un choc sur la productivité globale des facteurs à la baisse et un choc sur les prix mondiaux à l'importation à la hausse ; (ii) Simulation 2 (noté sim2) : simulation 1 + augmentation des dépenses courantes de l'Etat suite à une hausse des ressources extérieures. Les taux de variation des variables d'intérêt diffèrent selon que la crise sanitaire est jugée de dégradation faible (situation a), moyenne (situation b) ou forte (situation c).

Les effets directs macroéconomiques de la pandémie COVID-19 sont analysés par le MEGC ³ sur trois principaux agrégats macroéconomiques. Il s'agit du Produit Intérieur Brut, de la valeur ajoutée sectorielle, de l'indice des prix à la consommation et du revenu disponible des ménages.

4.2.1. Effet sur le produit intérieur brut

Les effets potentiels de la pandémie sur le PIB sont négatifs si aucune mesure économique de réponse du gouvernement n'est prise. En effet, en l'absence de toute mesure économique de riposte à l'instar de celle relative à l'accroissement des dépenses courantes, le volume du PIB connait une variation à la baisse par rapport à son niveau de référence. Les taux de variation à la baisse augmentent au fur et à mesure que la pandémie dure dans le temps jusqu'à atteindre plus de 3% de baisse. L'effet négatif sur le PIB est cependant renversé en effet positif lorsque l'on considère un accroissement des dépenses courantes du Gouvernement pour lutter contre la pandémie. Ces dépenses courantes y compris les transferts qui constituent une demande effective pour le secteur privé offrent des débouchés aux firmes, améliorent indirectement le revenu du ménage. Ainsi les simulations Sim2a, Sim2b et Sim2c révèlent une reprise à la hausse du PIB par rapport à la situation de référence.



Figure 2 : Variation du volume de PIB de référence et celui des simulations

Source : Résultats de Simulation

³ Il est une extension du modèle d'équilibre général calculable statique développé par Decaluwé, Lemelin, et Robichaud, (2013)

4.2.2. Effet sur la valeur ajoutée sectorielle des branches de production affectées

Quatre branches d'activité au niveau national sont susceptibles d'être directement affectées par les mesures de riposte contre l'épidémie. Il s'agit de la branche Commerce, de la branche Transport, de la branche Hébergement et de la branche Activités financières. Les mesures en vigueur sont de nature à faire baisser leur productivité globale des facteurs. Ce qui va impacter sur leur fonction de production et donc leur valeur ajoutée. Ainsi, les différentes simulations de baisse de la productivité globale des facteurs montrent que les valeurs ajoutées sectorielles ont chuté progressivement au fur et à mesure que l'on passe d'une dégradation faible de la situation à une dégradation forte. La branche la plus touchée est celle des transports étant donné qu'elle est une branche fortement sensible au progrès technique.

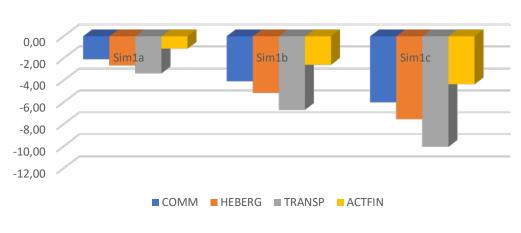


Figure 3 : Variation du volume de Valeur ajoutée sectorielle de référence et celui des simulations

Source : Résultats de Simulation

4.2.3. Effet sur l'indice des prix à la consommation

Toute hausse des prix mondiaux à l'importation selon l'aggravation de la pandémie peut avoir une incidence sur les prix à l'intérieur de l'économie. C'est ainsi que les hausses successives des prix mondiaux à l'importation ont entrainé un niveau d'inflation à la hausse. Les hausses sont non négligeables pouvant atteindre jusqu'à plus de 5% dépassant largement le seuil fixé au sein de l'UEMOA (inférieur à 3%).

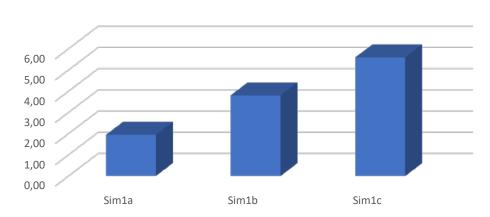


Figure 4 : Variation de l'Indice des prix à la consommation de référence et celui des simulations

Source : Résultats de Simulation

4.2.4. Effet sur le revenu disponible des ménages

Dans le cadre du MEGC, le revenu des ménages est issu de ses rémunérations salariales et des revenus du capital entre autres. La rémunération salariale va dépendre du volume de travail demandé par la branche en lien avec la technologie de production. Il existe donc un lien entre le volume de facteurs de production demandé et la valeur ajoutée de la branche. Toute variation à la baisse de la valeur ajoutée se traduit par une baisse du volume de ces facteurs dont le facteur travail.

Les trois simulations des conséquences de la pandémie sans variation des dépenses courantes ont fait ressortir une baisse du revenu disponible de toutes les catégories de ménages considérées. Toutefois, les effets sont plus remarqués chez les ménages salariés d'une part et les autres ménages indépendants (plus présents dans le secteur informel) d'autre part.

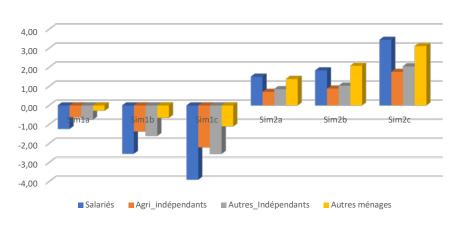


Figure 5 : Variation du revenu disponible des ménages de référence et celui des simulations

Source : Résultats de Simulation

4.3. Les effets macroéconomiques des effets de la pandémie en modélisation DSGE

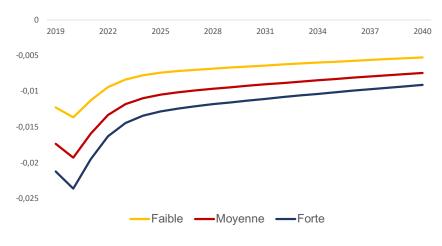
Nous analysons ici de façon succincte les résultats des six simulations proposées pour capter les effets du covid-19 et des mesures afférentes sur l'activité économique au Togo. La modélisation DSGE nous permet de ressortir et d'analyser les effets directs et indirects de court, moyen et long termes.

4.3.1. Impact du Corona Virus sans mesure gouvernementale

Nous mesurons l'impact de la pandémie à partir de la simulation d'un choc de productivité permanent au niveau de tous les secteurs de production. En effet, si aucune mesure gouvernementale n'est prise nous supposons que la maladie s'installera de façon relativement

durable au sein de la population togolaise. Au lieu que la pandémie atteigne son pic de contamination en 2 ou 3 mois comme la plupart des pays actuellement, elle durerait toute l'année en cours. Ainsi, une baisse de 5%, 10% et 15% de la productivité de la main d'œuvre selon les différents scenarii de sévérité faible, moyenne et forte du Covid-19, provoquerait à court terme une décroissance économique d'environ -1.4%, -1.9% et -2.4% respectivement. Le graphique suivant montre la dynamique de l'effet de la pandémie sur l'activité économique au Togo selon les trois scenarii à horizon 2040. Les effets indirects persisteraient sur la croissance jusqu'à une génération avant de s'estomper complètement. Dans le cas d'une dégradation forte par exemple (choc de 15%), le PIB ralentirait de -2.12% pour s'accentuer jusqu'à -2.4% à la fin 2020 avant de reprendre timidement à partir de 2021. Il est important de souligner qu'il s'agit d'une décroissance cumulative et que l'impact à niveau serait clairement plus important.

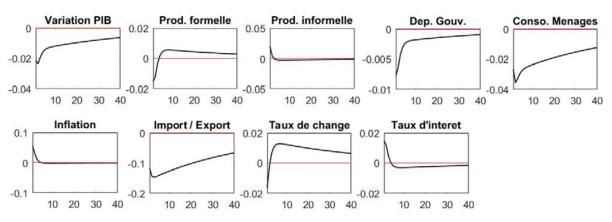
Figure 6 : Impact du Covid-19 sur la croissance selon différents niveaux de dégradation



Source : Construction des auteurs à partir des résultats du DSGE

La baisse de la production intérieure brute serait essentiellement drainée par la baisse de la production des biens échangeables dans les secteurs formels et informels. Même si on note une augmentation de la production des biens non échangeables due à la hausse généralisée des prix et des salaires domestiques (expliquée par une rareté de la main d'œuvre) à moyen terme, elle est relativement faible pour compenser la baisse notée au niveau de la production des biens échangeables. La productivité des facteurs étant en baisse (suite au choc sanitaire), la demande de main d'œuvre augmentera à court terme et provoquera une augmentation du niveau des salaires. Ceci engendrera une augmentation du niveau des prix, qui ne sont que facteur des coûts marginaux des intrants de production. La consommation des ménages sera donc affectée négativement (-3%) ainsi que les recettes de l'Etat (-8%). Les recettes de l'Etat seraient doublement affectées via la baisse de la consommation ainsi que celle de la production. Toutes choses égales par ailleurs, la récession économique engendrerait une diminution des termes de l'échange (importations/exportations) (-12%) et par facto une appréciation réelle du franc CFA (+2%). Les taux d'intérêt seraient en hausse non seulement à cause de l'épargne quasi-inexistante mais surtout à cause de la dépréciation monétaire. Par contre, le marché du travail demeurerait le moins affecté à cause de la capacité de résilience qui marque ce secteur informel dans les pays en développement [Berrou et Gondard-Delcroix (2011), Malavolti (2016), Zoungrana (2016)]. En effet, dans le secteur informel, il peut ne pas s'agir de perte définitive d'emploi mais plutôt de baisse des activités qui génèrent à l'individu un revenu.

Figure 7 : Effets potentiels du Covid-19 sur l'évolution de quelques agrégats économiques selon l'hypothèse de la forte dégradation



Source: Fonctions de réponse suite aux simulations DSGE

4.3.2. Effet des mesures de la fermeture des frontières des pays partenaires

Nous procédons ici à un choc transitoire de hausse des prix à l'international. Nous nous retrouvons dans une situation favorable pour le Togo où les partenaires directement touchés par le virus se renferment sur eux-mêmes. Non seulement il n'y aurait pas la propagation du virus (main d'œuvre toujours disponible et productive), mais en plus la baisse de l'offre internationale de ces partenaires créerait un manque à combler (d'où la hausse des prix). Selon les résultats du DSGE, une augmentation transitoire de près de 5% des prix mondiaux engendrerait ainsi une hausse de la production nationale de près de 1% à court terme, avant d'atteindre 2.5% à moyen terme pour se stabiliser à 2% à long terme. En moyenne seul le secteur des biens non échangeables subirait une diminution du fait que les agents économiques se tourneraient plus vers le secteur des biens échangeables qui serait plus profitable. Même si on noterait une baisse du niveau des salaires, le nombre d'emploi (ou d'heures de travail) augmenterait, ce qui engendrerait une hausse de la consommation des ménages et des recettes du gouvernement. Les termes de l'échange s'apprécieraient avec une appréciation réelle de taux de change.

En effet, la propagation du Corona virus continue de croitre dans la plupart des puissances mondiales même si le pic a déjà été atteint dans certains rares pays comme la Chine. Le Togo tout comme la plupart des pays avec peu ou pas de cas de contamination, pourrait rapidement et efficacement contenir le virus et s'apprêter pour les futurs défis qui s'annoncent pour la fin de la crise. Le pays y gagnerait ainsi à se positionner dorénavant dans un secteur clé pour lequel il se créerait un avantage comparatif. Dans le cas concret du Togo, nous pourrions penser aux secteurs de l'agro-industrie, de la cimenterie, du tourisme ou encore du transport aérien. La conjoncture mondiale devrait se restructurer à la fin de la pandémie.

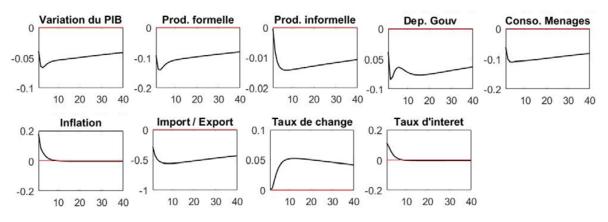
4.3.3. Effet des mesures de la fermeture des frontières du Togo

La fermeture des frontières du Togo causerait un choc transitoire de baisse de productivité dans le secteur des biens échangeables. Suite à un choc négatif transitoire de productivité de 10%, le PIB décroitrait de près de -0.5% à court terme, puis à près de -0.8% à moyen terme avant de reprendre timidement à long terme. La production des biens non échangeables augmenterait mais pas assez pour compenser la baisse de la production des biens échangeables dans le formel et l'informel. Le niveau des prix augmenterait et en plus grande proportion que le niveau des salaires, provoquant une baisse de la consommation des ménages. Les recettes de l'Etat se verraient donc négativement et durablement affectées. Les termes de l'échange se déprécieraient avec une dépréciation réelle du taux de change et une augmentation des taux d'intérêt.

4.3.4. Effet des mesures confinement partiel

Si pour diminuer la contagion l'Etat prend des mesures de confinement partiel (fermeture des établissements scolaires et de certaines institutions), la productivité dans le formel essentiellement se verra touchée fortement à court terme. Nous procédons à un léger choc de productivité purement transitoire sur les secteur formel et informel. Les résultats des estimations prédisent une récession de l'activité économique mais engendrée par une forte baisse dans le formel. On ne notera qu'une légère baisse de l'activité informelle. Une baisse temporaire de la productivité de -8% engendrerait à court terme, toutes choses égales par ailleurs, une baisse de la production formelle de près de -9%, une baisse de la production informelle de près de -0.1%, pour une baisse de la production totale (PIB) de près de -3.9%. A long terme, la production formelle des biens non échangeables se réajusterait, ce qui ne serait pas le cas de la production formelle des biens échangeables qui serait à moyen terme substituée par la production informelle des biens échangeables. La consommation des ménages (-6%) et les recettes du gouvernment (-4.5%) se verraient affectées négativement à court et à long terme. Les termes de l'échange baisseront toutefois. Par contre la monnaie se déprécierait à court terme mais s'apprécierait à long terme.

Figure 8 : Impact de la mesure de confinement partiel sur l'évolution de quelques agrégats économiques selon l'hypothèse de la moyenne dégradation



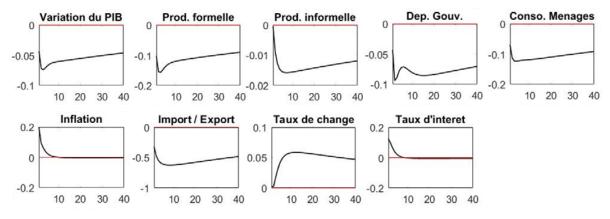
Source: Fonctions de réponse suite aux simulations DSGE

4.3.5. Effet des mesures de confinement total

En cas de confinement total (fermeture de toutes les entreprises et institutions; avec interdiction de circulation des personnes, des biens et services), ce serait la main d'œuvre totale (formelle et informelle) qui serait fortement affectée. Par contre, le nombre de personnes contaminées serait sous contrôle et la main d'œuvre retrouverait sa productivité d'avant pandémie à la fin du confinement total. Nous captons dans le modèle cette mesure à partir d'un choc de productivité purement transitoire sur les secteurs formel et informel. Une baisse de la productivité

de la main d'œuvre dans tous les secteurs de -10% engendrerait une récession économique de -4.4%. Le niveau de consommation des ménages et les recettes du gouvernement baisseront substantiellement à court terme, mais aussi à long terme dû à la relative rigidité des prix. Les termes de l'échange se déprécieraient durablement alors que la valeur réelle du franc CFA se réajusterait rapidement après une dépréciation à court terme. Pour résumer, un confinement total aura des effets néfastes à court terme dans tous les secteurs d'activité économique au Togo, mais aussi à long terme même pour confinement purement transitoire, de 1 mois par exemple.

Figure 9 : Impact de la mesure de confinement total sur l'évolution de quelques agrégats économiques selon l'hypothèse de la moyenne dégradation



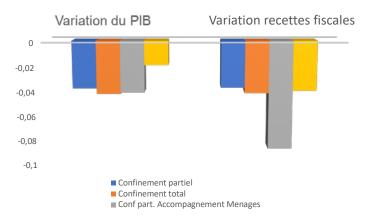
Source : Fonctions de réponse suite aux simulations DSGE

4.3.6. Évaluation comparative des mesures sanitaires quant à leur capacité d'atténuation des impacts du Covid-19 sur l'activité économique

Dans cette section, nous rapprochons le coût économique des mesures de confinement (partiel et total) puis des mesures d'accompagnement des ménages et des entreprises dernièrement instaurées par le gouvernement du Togo. Le graphique suivant compare les résultats d'impact des différentes mesures sur le PIB et les recettes publiques. La meilleure riposte économique

face au Covid-19 à adopter par les autorités publiques est celle d'un confinement partiel avec accompagnement des ménages et des firmes. En effet la mesure la plus couteuse serait celle d'un confinement total. Toutefois, en présence de confinement partiel, le coût économique risque d'être tout autant élevé si les ménages et les entreprises ne sont pas accompagnés. Sans accompagnement ou avec accompagnant des ménages uniquement, l'Etat perdrait de ses ressources provenant de la production des firmes (taxes sur les ventes, impôt sur les bénéfices, impôt sur les salaires, ...).

Figure 10 : Impact des mesures sanitaires sur la variation du PIB et des recettes fiscales à court terme en dynamique stochastique

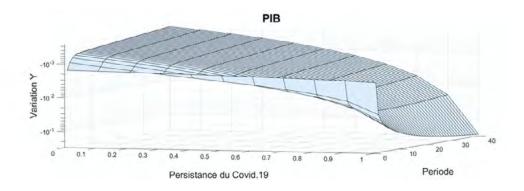


Source : Construction des auteurs à partir des résultats du DSGE

4.3.7. Effet des mesures de confinement partiel selon la durée de la pandémie

Cette section permet de mesurer l'incidence et la persistance de la pandémie sur l'économie togolaise selon la durée de confinement partiel. L'effet du confinement partiel est intéressant particulièrement puisqu'il s'agit du meilleur choix économique que les résultats des estimations nous amènent à recommander aux autorités togolaises. De plus, toutes choses égales par ailleurs, les effets d'un confinement total suivraient les mêmes dynamiques que ceux du confinement partiel mais avec une persistance et une sévérité plus accrue. Le graphique suivant montre les effets directs sur le PIB.

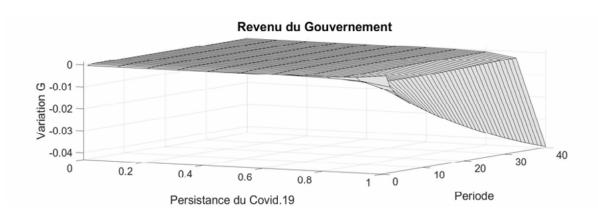
Figure 11 : Effet des mesures de confinement partiel selon la durée de la pandémie sur le PIB



Plus persistante serait la pandémie (et donc plus long le confinement), moins grand serait l'effet direct négatif de court terme sur le PIB, mais plus long serait le temps nécessaire pour estomper l'effet. Dans le cas extrême d'un confinement permanent, l'effet négatif de court terme est faible mais s'aggrave progressivement à moyen

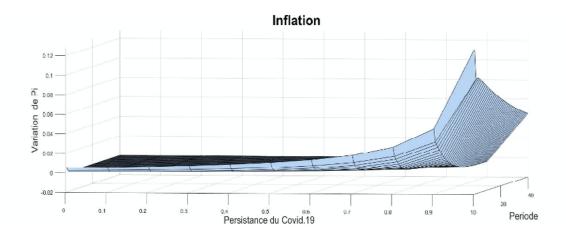
et à long terme jusqu'à une décroissance additionnelle de près de -10% à l'horizon 2030. Les effets sur la consommation des ménages suivent relativement les mêmes tendances. Par contre, les effets sur les recettes de l'Etat se présentent différemment.

Figure 12 : Effet des mesures de confinement partiel selon la durée de la pandémie sur le revenu du gouvernement



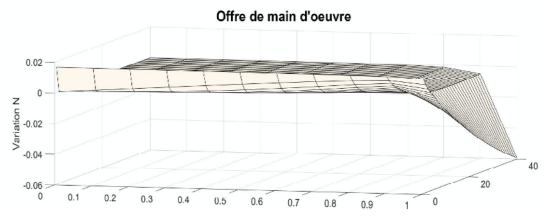
En confinement partiel, sans autres restrictions additionnelles (fermeture des frontières, des aéroports, couvre-feu, etc.), les recettes de l'Etat seraient faiblement touchées à court et à long terme. Seulement pour un cas de confinement assez long, les effets directs instantanés seraient même positifs avant de devenir négatifs et de plus en plus dommageables dans le temps. Outre les agrégats réels, les effets seraient aussi néfastes sur les agrégats nominaux. Même si le graphique suivant montre une variation positive de l'inflation, il est nécessaire de ressortir l'importance néfaste d'une augmentation de l'inflation comparée à l'augmentation des prix. L'inflation déjà positive dans l'économie togolaise augmenterait encore plus jusqu'au seuil de 12% dans le cas d'un confinement de longue durée.

Figure 13 : Effet des mesures de confinement partiel selon la durée de la pandémie sur l'inflation



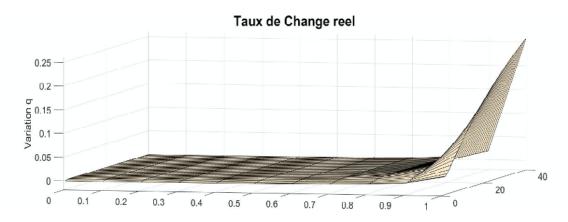
En général, plus le Covid19 serait persistant, plus grande et plus durable serait la hausse de l'inflation. L'augmentation du niveau général des prix conduirait également à une croissance du niveau des salaires. L'offre de main d'œuvre deviendrait plus intéressante, d'où la hausse à court terme de la population active. La hausse de l'offre de la main d'œuvre diminuerait avec la persistance du confinement.

Figure 14 : Effet des mesures de confinement partiel selon la durée de la pandémie sur l'offre de la main d'œuvre



Les termes de l'échange se déprécieraient suite à la baisse de la production et à la hausse de l'indice des prix domestiques. La valeur du franc CFA déprécierait d'où la hausse du taux de change à l'incertain. Il faudrait ainsi plus de monnaie locale pour une unité de devise étrangère.

Figure 15 : Effet des mesures de confinement partiel selon la durée de la pandémie sur le taux de change réel



4.4. Les autres effets directs macroéconomiques

COVID-19 est un choc exogène et imprévu qui a provoqué des chutes record des indicateurs économiques chez les principaux donateurs du Togo (Chine, Allemagne, France et USA). L'Allemagne, première économie européenne, va connaître en 2020 une récession d'ampleur au moins comparable à celle de la crise financière

de 2008, durant laquelle l'activité avait reculé de 5%. La France connaîtra une chute de son produit intérieur brut (PIB) de plus de 1% et la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire est actuellement estimée à 35 % par rapport à une situation « normale » (INSEE, Point de conjoncture du 26 mars 2020). Cette situation peut avoir des répercussions sur les flux d'aides au développement d'une part et sur les investissements directs étrangers d'autre part.

L'Aide Publique au Développement étant déterminante pour les finances publiques au Togo et pour le PND (car représentant 30,8% des dépenses publiques en 2019 (WDI en ligne)), il convient d'analyser l'effet de cette pandémie sur l'APD à travers d'une part (i) l'analyse de l'incidences de COVID-19 sur les flux d'aide publique au développement au Togo, (ii) et d'autre part l'analyse des canaux par lesquels COVID-19 va affecter les flux d'aide publique au développement au Togo. Par ailleurs, le rôle des investissements directs étrangers (en termes d'emplois et de mobilisation de recettes fiscales) au Togo n'est pas négligeable, c'est pourquoi il convient également (iii) d'analyser l'effet de COVID-19 sur les flux d'IDE au Togo. Enfin, il convient également (iv) d'évaluer l'effet de la pandémie sur les transferts de fonds des migrants qui deviennent de plus en plus une source de ressources financières extérieure.

4.4.1. Effet de COVID-19 sur les flux d'Aide Publique au Développement

L'Aide Publique au Développement est plus qu'importante pour les finances publiques au Togo. Les flux d'aide publique au développement nette reçue représentaient 99,7% des dépenses du gouvernement central en 2009 avant de passer 10 ans plus tard en 2019 à 30,8% (WDI en ligne). La maladie du virus Corona (COVID-19) dont les premiers cas sont détectés en Mars 2019 au Togo est susceptible d'affecter les flux d'APD à court et à long terme directement et indirectement.

A priori, l'effet de COVID-19 sur les flux d'aide publique au développement au Togo paraît ambigu. L'on peut s'attendre à une réduction considérable de l'aide car les partenaires sont confrontés à la récession sur plusieurs périodes. Par contre la situation peut susciter l'action des donateurs, si le pays met tout en œuvre pour saisir les opportunités de dons annoncées par les partenaires comme les organismes des Nations Unies, la Banque Mondiale, le FMI, la BAD. L'ampleur de l'effet net va donc dépendre de plusieurs facteurs (la durée de la pandémie, l'efficacité des mesures prises par le gouvernement, la coordination des actions de la riposte à l'international). Par ailleurs, on peut noter également une réorientation probable de l'aide, pouvant affecter la composition de l'aide suivant les priorités et un décalage des échéances de décaissement de l'aide.

Une diminution nette des flux d'aide au développement : Il est attendu une réduction de l'aide publique au développement destinée au Togo du fait que l'épidémie affecte non seulement le Togo, mais également et même plus fortement les bailleurs de fonds bilatéraux majeurs (UE, France, Allemagne, Chine, USA). De 95 millions USD en 2006, l'APD au Togo a subi une évolution irrégulière avec un pic en 2014 où elle est de 517 millions USD avant de s'établir à 442,50 millions USD en 2018 soit une hausse par rapport à 2017. Notons qu'elle a subi une baisse (d'environ 18%) après la crise de 2008 en passant de 243 millions USD en 2008 à 206 millions USD l'année suivante 2009 avant de remonter à partir de 2010. Une crise affectant les donateurs peut entrainer une diminution des flux de l'aide au Togo.

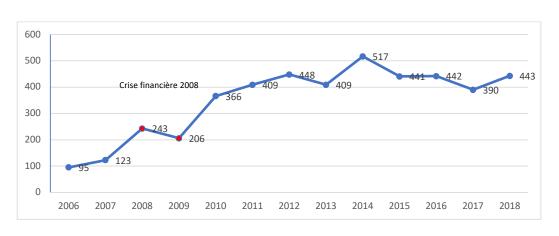


Figure 16 : Evolution de l'aide publique au développement au Togo (millions USD)

Source : Auteurs à partir des données de Base de données de l'APD 2018, MPDC

On pouvait espérer une augmentation des flux d'aide si la pandémie affectait seulement le Togo mais une particularité de COVID-19 est qu'elle affecte à la fois les pays donateurs et les pays bénéficiaires. En effet, tous les principaux donateurs du Togo subissent les manifestations de COVID-19. Il s'agit de la Banque mondiale, Exim Bank Chine, l'Allemagne, l'Union Européenne, le Japon, la Banque ouest africaine de développement, la France (Agence française de développement), la Banque africaine de développement, Compassion internationale Togo et la Banque islamique de développement. Il est démontré que le flux de l'aide bilatéral est pro cyclique vis-à-vis du cycle d'affaire tant dans les pays donateurs que dans les pays bénéficiaires. Avec la dégradation de la situation économique des pays donateurs imposée par COVID-19, les flux d'aide au développement vont diminuer. L'ampleur de la diminution des flux d'aide au développement a été abordée par certaines études antérieures.

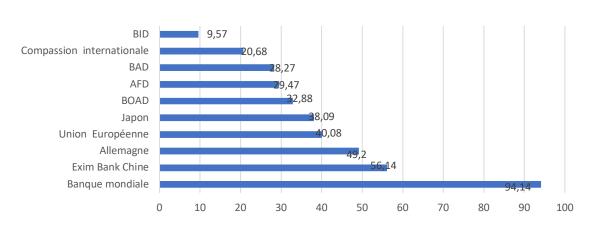


Figure 17: Les 10 Principaux donateurs d'APD en 2018 (Millions USD)

Source : Auteurs à partir des données de Base de données de l'APD 2018, MPDC

Les estimations des baisses de croissance dans les pays donateurs : un canal potentiel

Selon la note de conjoncture de l'Insee (2020), en France la perte d'activité économique liée à la crise sanitaire est actuellement estimée à 35 % par rapport à une situation « normale ». Un mois de confinement entraînerait une chute du PIB de l'ordre de 3 %.

Les études antérieures (Dang, Knack et Rogers, 2009) ont montré que les niveaux de revenu dans les pays donateurs sont des prédicteurs solides des flux de l'aide, suggérant qu'une récession dans ces pays ramenant les revenus en deçà de leur tendance peut réduire substantiellement l'aide des années suivantes. Lorsque les donateurs subissent de graves difficultés économiques, ils réduisent considérablement les dépenses d'aide. En moyenne, les récessions réduisent les distributions d'aide de 11,3% (Dabla-Norris et al. 2014). Frot (2009) estime que les crises bancaires dans les pays donateurs entraînent des réductions de l'aide de 13% en moyenne (effet de niveau) et

de 5% par an après le début d'une crise (effet de tendance). Cependant lorsque le pays donateur et le pays bénéficiaire connaissent d'importantes fluctuations macroéconomiques négatives (récessions synchronisées), il n'y a pas d'impact supplémentaire sur les flux d'aide.

Une autre question est de savoir quel type d'aide (bilatéral ou multilatéral) subit plus l'effet des chocs ? Les travaux de Mendoza et al (2009) suggèrent que l'APD bilatérale est plus sensible au milieu économique ; elle peut être plus facilement ajustée en fonction des conditions économiques nationales du donateur.

Une diminution des flux d'aides en provenance des donateurs bilatéraux : Les principaux donateurs bilatéraux du Togo (Chine, Allemagne, France, Japon) sont affectés par COVID-19, il y a donc le risque de réduction des aides provenant de ces pays, car leur niveau de croissance est revu à la baisse. Cependant la situation ne parait pas la même lorsqu'il s'agit des flux d'aides en provenance des donateurs multilatéraux.

Figure 18 : Les partenaires bilatéraux principaux en 2018 (Millions USD)

Source : Auteurs à partir des données de Base de données de l'APD 2018, MPDC

Japon

Allemagne

Une augmentation des flux d'aides en provenance des donateurs multilatéraux.

Exim Bank Chine

On peut penser que les aides des bailleurs multilatéraux ne vont pas trop varier ou même vont augmenter (Mendoza et al 2009). L'aide augmente avec la dégradation de la situation économique des pays récipiendaires, les caractéristiques des pays bénéficiaires affectent le niveau des flux d'aide. La situation causée par COVID-19 a suscité déjà l'action de certains donateurs comme la BOAD et l'ONU. Le 25 mars 2020, la BOAD décide de l'octroi aux Etats membres de l'UEMOA de 120 milliards FCFA de prêts concessionnels (15 milliards par Etat) avec mise à disposition immédiate pour le financement des dépenses urgentes d'investissement et d'équipement dans le cadre de la lutte contre la pandémie⁴ . Elle a également décidé de la suspension des appels d'échéances en capital pour un montant de 76,6 milliards de FCFA de créances dues par les Etats pour le reste de l'année, en vue de soutenir leurs ripostes à la pandémie du Coronavirus (La dette publique du Togo est de 76,15% du PIB en 2018⁵). L'ONU a débloqué en Mars 2019 un montant de 15 millions USD du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) pour aider à financer les efforts d'endiquement de la COVID-19 au niveau mondial⁶. Ces fonds versés à l'OMS et au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

au niveau des Siège, serviront à financer des activités essentielles comme l'analyse continue de la propagation du virus, les enquêtes sur les cas et le travail des laboratoires nationaux. D'autres donateurs vont certainement suivre le pas (comme le don de la Fondation Jack Ma (Chine) avec lequel le Togo bénéficie de 20.000 tests, 100.000 masques et 1000 combinaisons). L'Allemagne a mis à la disposition du Togo une enveloppe d'un million d'euros à travers la GIZ pour faire face pandémie du covid19 à travers l'amélioration de la prévention, l'amélioration des capacités de diagnostic du pays et l'amélioration de la prise en charge⁷. Le conseil d'administration du FMI a également approuvé la demande présentée par les autorités togolaises en vue d'une augmentation du niveau d'accès au financement afin de répondre aux besoins urgents de financement découlant des efforts et plans des autorités visant à contrôler la propagation du COVID-19 et atténuer son impact économique au Togo⁸. La contribution s'élève à 101 160 862 USD.

France (AFD, SCAC)

Une réorientation de l'aide, pouvant affecter la composition de l'aide suivant les priorités ?

Avec la répartition de l'aide suivant les différents axes du PND, l'axe 3 « consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion » reçoit plus de l'aide publique au développement

⁴ https://www.boad.org/

⁵ https://www.imf.org/external/datamapper/CG_DEBT_GDP@GDD/TGO?zoom=TGO&highlight=TGO

⁶ https://www.who.int/fr

⁷ https://24heureinfo.com

⁸ https://www.republicoftogo.com/Toutes-les-rubriques/Finances/Le-FMI-decaisse-131-millions-de-dollars

(55,07%) contre 31,3% pour l'axe 1 et 13,9% pour l'axe 2. Cette configuration ne devrait pas se modifier avec la pandémie. En effet, cet axe 3 regroupe relativement les secteurs qui sont directement touchés par les manifestations de la pandémie du COVID-19. Avec l'intérêt que cela va susciter on s'attend à ce qu'il n'y ait pas de modification si ce n'est à la hausse des flux de l'aide dans ces secteurs. L'Axe 1, « mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région» et l'axe 2, «développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives» risquent de voir leur montant d'aide chuter car les priorités seront plus données aux secteurs de l'axe 3 notamment :sécurité alimentaire, Eau, assainissement, environnement et cadre de vie, Santé et VIH/SIDA Education; Secteur privé et compétitivité; Justice, droits de l'Homme et sécurité Promotion et protection sociale.

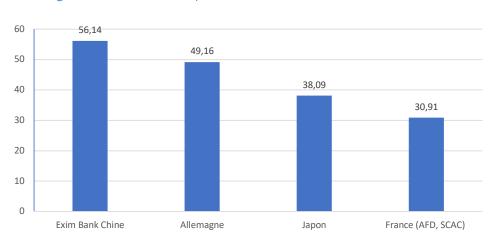


Figure 19 : Flux de l'APD par axe du PND en 2018 (Millions USD)

Source : Auteurs à partir des données de Base de données de l'APD 2018, MPDC

Un décalage des échéances de décaissement de l'aide. Les mesures de confinement et des restrictions des mouvements des personnes sur plusieurs semaines dans les pays donateur ainsi que les mesures de couvre-feu nocturnes et l'état d'urgence sanitaires pour réduire la propagation de COVID-19 sont de nature à mettre les pays à l'arrêt et peuvent entrainer des crises de récession. Même s'il y a le développement du télétravail, ces arrêts sont susceptibles d'affecter les échéances de décaissement des aides par les donateurs qu'il faut anticiper.

La France a adopté un confinement de 6 semaines et l'Etat d'urgence sanitaire. Il en est de même pour d'autres pays tels que : l'Allemagne, la chine, le Japon, les USA et la Grande Bretagne.

4.4.2. Effet de COVID-19 sur les flux d'Investissements Directs Etrangers

Le poids des IDE dans le PIB a chuté ces dernières

années au Togo pour s'établir à 1,9 % du PIB en 2018. Avec la crise financière de 2008 les flux mondiaux d'investissement direct étranger ont baissé de plus de 20% (UNCTAD, 2009). Au Togo les flux d'IDE sont passés de 1,4% du PIB en 2008 à 1,5% en 2009 avant de remonter pour s'établir à 1,9% du PIB en 2018 Ainsi, avec les contractions de l'activité imposées par COVID-19, on peut s'attendre à une baisse du flux d'IDE au Togo à court terme à travers plusieurs canaux.

L'investissement direct étranger étant corrélé positivement aux flux commerciaux (exportation et importations) (OCDE, 2003), la baisse des flux commerciaux due à la pandémie entrainera à court terme la baisse des IDE. COVID-19 affecte non seulement la chaîne de valeur mondiale, mais également tous les types d'investissement étranger. Ainsi avec la pandémie de COVID-19, les données de la CNUCED suggèrent que la pression à la baisse sur l'IDE sera de -30% à -40% en 2020-20219 . Par ailleurs, le fait que les secteurs pouvant

⁹ https://unctad.org/en/pages/SGStatementDetails.aspx?OriginalVersionID=250

attirer les IDE à la faveur de COVID-19, commerce électronique, technologies numériques, cyber sécurité, Énergies renouvelables (Dettoni, 2020)¹⁰ ne sont pas développé au Togo, on risque d'assister à une baisse des IDE.

Figure 20: Evolution des IDE au Togo de 2000 à 2018 en % du PIB

Source : Auteurs à partir des données de WDI online

4.4.3. Effet de COVID-19 sur les transferts de fonds des migrants

En 2018, le montant des ressources des togolais de l'extérieur en direction du Togo se chiffre à 539,25 millions USD (MPDC, 2019). Les transferts de fonds des migrants représentent 9,2% du PIB en 2018 (WDI en ligne). Même si la crise financière de 2008 n'a entrainé qu'une légère baisse à court terme de ces transferts, on peut

s'attendre à une baisse plus significative avec COVID-19. En effet, 66,4% des transferts de fonds reçus des migrants proviennent essentiellement de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie (figure cidessous) qui sont des zones durement frappées par COVID-19. Le ralentissement des activités dû en partie au confinement peut dégrader les conditions financières de la diaspora togolaise et par conséquent entrainer une baisse substantielle des ressources mobilisées.

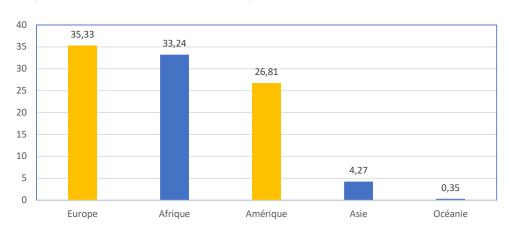


Figure 21: Transferts de fonds des migrants selon les zones en 2018 (%)

Source : Auteurs à partir des données de Base de données de l'APD 2018, MPDC

Dettoni Jacopo (2020) « Which FDI sectors could benefit from the coronavirus crisis? » FDI Intelligence March 18, 2020

4.5. Les effets microéconomiques de la COVID-19

4.5.1. Les effets sur les dimensions sociales

Les effets directs et indirects sociaux représentent une composante fondamentale des politiques d'atténuation du choc induit par la pandémie sur l'économie nationale. Il est important de répondre aux questions suivantes : quels sont les effets directs et indirects sociaux liés au COVID-19, dans ses différentes dimensions ? Quelles politiques faut-il favoriser pour atténuer ces effets négatifs ? Les axes suivants sont envisagés :

- (i) Le premier axe analyse les impacts de la pandémie sur la demande et l'offre d'éducation;
- (ii) Le deuxième axe examine le système de santé et sa capacité de résilience ;
- (iii) Le troisième axe analyse les impacts de la pandémie sur la nutrition des enfants ;
- (iv) Le quatrième axe s'intéresse aux impacts de la pandémie sur la violence domestique des femmes ;
- (v) Le cinquième axe analyse les effets de la pandémie sur la pauvreté et les inégalités de revenu;
- (vi) Le dernier axe discute des effets de la pandémie sur les dépenses sociales et la fourniture des services sociaux.

- Les effets de la pandémie sur la demande et l'offre d'éducation

La pandémie va influencer la demande et l'offre d'éducation, à travers les régions. En ce qui concerne la demande d'éducation, la déscolarisation qui est dû à la diminution des entrées (non-scolarisation des enfants) et à l'augmentation des abandons en cours d'étude augmentera, du fait des frais de scolarités, de la baisse du revenu des parents et des coûts d'opportunité. En effet, les difficultés économiques pourraient obliger les ménages pauvres à déscolariser temporairement ou définitivement leurs enfants, à la réouverture des écoles.

Les scénarios réalisés indiquent qu'une baisse du revenu total des ménages de 5 à 20 % conduira, en moyenne, à déscolariser temporairement ou définitivement 1 à 2 enfants par ménage, à la réouverture des écoles (graphique ci-dessous). Cette déscolarisation s'aggravera davantage en milieu rural comparativement au milieu urbain. Les simulations révèlent également un taux de déscolarisation plus élevé chez les garçons que les filles. Cette situation s'expliquerait par la conversion des garçons en main-d'œuvre dont les rémunérations serviront à compenser la perte de revenu des parents qui auraient subi les conséquences de la crise sanitaire. Aussi, il ressort des résultats que les filles se trouvent être les plus privées, lorsqu'il s'agit de l'enseignement secondaire public. L'abandon des filles s'expliquerait par le fait qu'elles sont plus assignées aux activités domestiques, victime des arbitrages que font les ménages en matière d'éducation des enfants et des mariages précoces, particulièrement en milieu rural.

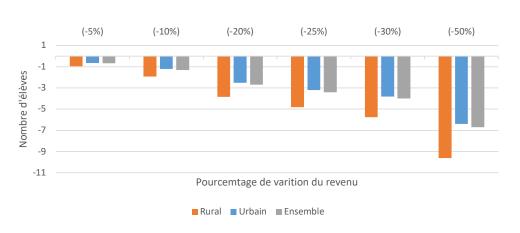


Figure 22 : Evolution des abandons scolaires en fonction de la baisse de revenu

Source : Résultats de Simulation

En ce qui concerne l'offre d'éducation, rappelons que l'enseignement privé a toujours tenu une place importante au Togo. La suspension d'activités et ses incidences sur l'emploi et la capacité de financer la fermeture temporaire auront, à court terme, des effets négatifs sur la survie des établissements privés et de son personnel. Il en résultera un effet négatif sur la demande de travail, et par ricochet sur le chômage du personnel enseignant.

En ce qui concerne le secteur public, les enseignants volontaires ou pris en charge par les communautés elles-mêmes représentent environ 27,28 % des effectifs dans l'enseignement primaire public et environ 40 % dans l'enseignement secondaire de premier cycle (figure ci-dessous). Il en résulte que la fermeture temporaire des écoles aurait des effets de court terme négatif sur le revenu de ces derniers, qui de facto contribuera à la dégradation de leurs conditions de vie.

80 70 60 50 40 30 20 10 Répartition des Répartition des Répartition des enseignants (primaires) % enseignants (Secondaire II) enseignants (Secondaire I) ■ Fonctionnaires ■ Auxilliaire ■ Volontaires

Figure 23: Répartition des enseignants dans le public (année académique 2017 – 2018)

Source : Statistiques de l'Education

Il ressort de ces constats qu'un financement supplémentaire dans le secteur de l'éducation est indispensable, en cette période de crise sanitaire. Toutefois, il est constaté une baisse des dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales, ces dernières années (figure ci-dessous). En effet, il ressort des données de la Banque mondiale que sur les périodes 2017-2018 et 2018-2019, les dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales ont baissé respectivement de 5,92% et 21,70%. Ce constat met en exergue la nécessité d'accompagner l'Etat dans le financement des dépenses d'éducation, dans ce contexte de récession économique. Aussi, l'Etat devrait faire un effort pour accroître la part du budget national consacrée à l'éducation jusqu'à atteindre les niveaux recommandés à l'échelle internationale, à savoir 15 à 20 % des dépenses publiques d'éducation et 4 à 6 % du produit intérieur brut (PIB).

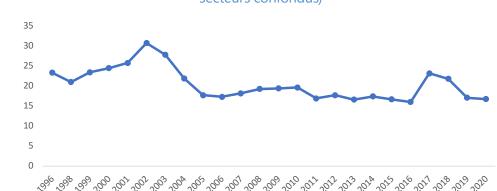


Figure 24 : Dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (tous secteurs confondus)

Source : Auteurs à partir des données du MEF

Aussi, certains établissements d'enseignement d'un certain standing, en milieu urbain et particulièrement dans Lomé-commune ont opté pour un processus d'enseignement à distance, à travers des plateformes en ligne. Bien que les tablettes soient disponibles pour les élèves dans les ménages de quintile de revenu élevé, il subsiste des problèmes d'accès au réseau et de couverture en débit très faible, dans certains milieux.

Cet enseignement à distance prôné par certains établissements creusera davantage à court terme les inégalités entre les enfants de parents à revenu élevé et ceux des parents à revenu faible qui n'auront pas l'accès à l'internet ou à un ordinateur. En effet, en milieu rural et péri-urbain, la majorité des élèves n'ont pas de smartphones, d'ordinateurs ou de tablettes électroniques. Dans l'ensemble, l'éducation des enfants sera affectée par l'absence et/ou l'insuffisance de culture numérique au Togo. L'insuffisance de culture numérique aggravera non seulement les écarts de performance entre les élèves, à la réouverture des écoles mais aussi pourrait creuser l'écart entre les écoles privées et les écoles publiques ou entre le milieu rural et le milieu urbain.

- Les effets de la pandémie sur la demande et l'offre de soins de santé

La vulnérabilité du système de santé serait un problème crucial dans la mesure où il ne serait pas en mesure d'absorber le choc induit par le COVID-19. Cette pandémie affectera le secteur de la santé avec des variations significatives de la demande et de l'offre de soins de santé, à travers les canaux suivants :

- (i) L'augmentation des dépenses de santé appauvrissantes ;
- (ii) Des variations négatives de la demande et l'utilisation des soins de santé ;
- (iii) La problématique du financement de la riposte, des ressources humaines et de la capacité de résilience du système de santé.

Les effets de la pandémie sur l'augmentation des dépenses de santé appauvrissantes des ménages A court et moyen termes, la faiblesse de l'offre de soins dans le public, conjuguée à la méfiance de la population vis-à-vis des hôpitaux publics où sont soignés les malades du COVID-19 auront pour effet l'utilisation, pour toute autre sorte de pathologies, des établissements privés, ce qui entrainerait plus de dépenses directes des ménages pour la santé (la majorité de la population n'étant pas couverte par l'assurance maladie). Dans ce contexte, si pour payer les soins, les malades ou leur ménage doivent s'acquitter d'une participation financière très élevée par rapport à leur revenu ou leurs dépenses totales de consommation, alors ces dépenses de santé sont qualifiées de catastrophiques ou d'appauvrissements. L'OMS suggère que les dépenses de santé soient considérées comme appauvrissantes quand elles atteignent ou dépassent 40% du revenu non indispensable à la subsistance du ménage, c'est-à-dire le budget restant une fois les besoins de base satisfaits.

Deux modèles sont présentés ici, selon que le seuil des dépenses de santé appauvrissantes est de 20 % ou 40%. Des simulations de hausse des paiements directs (de 5% à 30%), suite au choc induit par la pandémie sont faites.

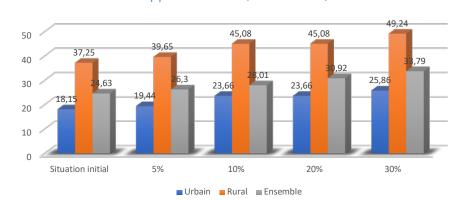


Figure 25 : Evolution de la proportion des ménages qui réalisent les dépenses de santé appauvrissantes (seuil de 20%)

Source : Résultats de Simulation

Quel que soit le seuil utilisé, à mesure que les paiements directs augmentent, la proportion de ménages qui subit les dépenses de santé appauvrissantes augmente fortement (voir figure ci-dessus). Au seuil de 20%, les ménages qui réalisent les dépenses de santé appauvrissantes augmentent de 24,63% à 33,79%. Il ressort des résultats que la proportion des ménages qui réalise des dépenses de santé appauvrissantes sera davantage plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain.

18,69 20 18 15 4 16 12,88 11,87 12 10,23 8.68 10 7.52 8 5,06 6 O Situation initiale 5% 10% 20% 30% ■ Urbain ■ Rural ■ Ensemble

Figure 26 : Evolution de la proportion des ménages qui réalisent les dépenses de santé appauvrissantes (seuil de 40%)

Source : Résultats de Simulation

Le système de santé et sa capacité de résilience

La pandémie du nouveau coronavirus qui frappe de plein fouet les systèmes de santé à travers le monde montre que des systèmes de santé suffisamment équipés sont au bord de l'écroulement, comme ceux des pays développés tels que l'Italie, l'Espagne, la France, etc. Au Togo, le manque d'infrastructures, le faible niveau de financement ainsi que l'insuffisance du personnel de santé fragilisent davantage la capacité de résilience du système de santé, face au choc induit par la pandémie.

✓ Les ressources humaines

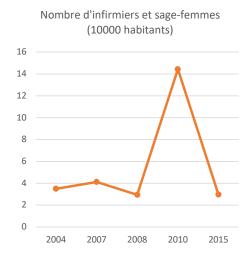
Le Togo souffre d'une pénurie de ressources humaines notamment dans le secteur public qui connait un déficit quantitatif et diversifié de la main d'œuvre sanitaire, une répartition inégale des effectifs à travers les régions et un cadre de travail non adapté (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique 2018, 2019). En 2018, la région des Savanes dispose de 4,5 personnels pour 10 000 habitants, Plateaux 7 personnels pour 10 000 habitants, Maritime 8 personnels pour 10 000 habitants, Kara 9,3 personnels pour 10 000

habitants, Centrale 10,1 personnels pour 10 000 habitants, Lomé-Commune 16,1 personnels pour 10000 habitants). A l'évidence, aucune des régions n'a atteint la norme des 23 personnels pour 10 000 habitants telle que recommandée par l'OMS.

Malgré les recrutements du personnel médical effectués, ces dernières années, l'évolution du nombre de médecins, d'infirmiers et de sagesfemmes en rapport avec la population demeure largement insuffisant. Ces ratios sont inférieurs au seuil minimum de 23 médecins, infirmières et sages-femmes pour 10 000 habitants qui a été établi par l'OMS comme étant nécessaire pour assurer les soins maternels et infantiles les plus indispensables (figure ci-dessous). Aussi, à l'instar de nombreuses spécialités médicales, l'infectiologie manque cruellement de praticiens au Togo. Par ailleurs, il ressort de la riposte contre la pandémie que le personnel soignant consacre ses efforts sur les zones les plus affectées où un déploiement massif du personnel médical est effectué. Pour ce qui est des zones les moins affectés, peu de personnel de santé y sont déployés.

Figure 27 : Nombre de personnel de santé pour 10000 habitants





L'insuffisance du personnel soignant, en rapport avec le nombre de patients créée une insuffisance de l'offre dans les établissements de santé et engendre de facto, une faible couverture médicale. En effet, les taux de couverture de la charge virale, du traitement préventif intermittent et d'accouchements assistés sont respectivement de 16,2%, 42% et 43,2% (Ministère de la santé et de la Protection sociale, 2017).

Il se dégage de cette analyse que le personnel de santé est largement insuffisant pour assurer non seulement la riposte contre le COVID 19 mais aussi l'offre de services de santé usuels relatifs à la santé maternelle et infantile, aux vaccinations, etc.

✓ Le financement de la riposte

Il faut noter qu'au cours des dernières années, l'augmentation du budget du secteur de la santé a été relativement lente que celle du budget global. La tendance de 2016 à 2020 indique une baisse du budget alloué au ministère de la santé de 2016 à 2018 et une légère augmentation sur la période 2019-2020 (Voir figure ci-dessous).

En effet, la proportion du budget général de l'Etat allouée au Ministère de la santé est passée respectivement de 5,14% en 2016 à 4,63% en 2017 et 4,4% en 2018. Les augmentations faites en 2019 et 2020 demeurent largement en dessous des engagements pris par les chefs d'Etat au sommet d'Abuja qui recommande une allocation du budget général de l'Etat au secteur de la santé de 15%. Aussi, depuis 2010, il est constaté une baisse significative et continue des dépenses publiques de santé en pourcentage des dépenses publiques totales du Gouvernement (figure ci-dessous).



Figure 28 : Evolution du financement public de la santé

Source : Auteurs à partir des données du MEF

Le financement est primordial lorsque l'on cherche à mettre fin à une crise sanitaire de cette envergure. Un financement public suffisant est nécessaire, afin d'assurer une réponse globale. Dans certains pays, le cadre juridique prévoie l'activation des fonds de réserve par l'exécutif dans les situations d'urgence. C'est le cas des pays tels que les Etats Unis et la Chine (Barroy et al, 2020). Ces fonds permettent de financer les dépenses de soins urgentes nécessaires en période de crise sanitaire.

Dans le contexte actuel, une allocation financière complémentaire est indispensable non seulement pour mobiliser les équipements nécessaires aux soins de santé mais aussi de réaliser les services de proximité ou encore de mettre en place des cellules d'aide psychologique pour les soignants éprouvés par les conditions extrêmes auxquelles ils doivent faire face. Notons également que les fondations lancent des appels à la solidarité, afin d'aider au financement des soins de santé dans les pays touchés par la crise sanitaire. Il s'en suit un investissement dans les hôpitaux.

En ce qui concerne les mécanismes pour un investissement massif dans les hôpitaux, il est à noter que les périodes de crise sanitaire sont caractérisées par des investissements dans les établissements de santé. Pour faire face et surmonter une crise sanitaire, les pays construisent plusieurs structures de santé qui sont des centres temporaires pour non seulement rassembler et traiter les malades mais aussi désengorger les hôpitaux classiques. Les investissements sont également réalisés en créant les hôpitaux dans les zones les plus touchées par la maladie, afin d'éviter la propagation de la maladie et ces hôpitaux sont équipés du matériel nécessaire aux soins des malades. Par ailleurs, les hôpitaux grâce aux différents dons augmentent leur capacité d'accueil et acquièrent le matériel nécessaire au traitement de la maladie. Les hôpitaux sont également équipés davantage de moyens de transport, afin de transporter les malades et si nécessaire, de les orienter vers les autres centres de santé.

La résilience du système de santé La pandémie peut rapidement poser de graves problèmes en l'absence d'un système de santé solide capable de réagir de façon rapide et intégrée. La faiblesse du système de santé au Togo se caractérise entre autres par une insuffisance en ressources humaines en santé (nombre, répartition, diversité), la faiblesse des infrastructures sanitaires, en logistique et équipements surtout spécialisés dans les hôpitaux, une chaine d'approvisionnement en produits de santé défaillante, une faiblesse dans le système de référence et de contre référence des patients. Cette faiblesse du système de santé ne sera pas en cohérence avec une riposte appropriée et rapide en gardant les services de santé essentiels disponibles face à une flambée épidémique de grande ampleur.

La flambée du coronavirus qui sévit actuellement dans le monde montre qu'en l'absence d'un système de santé efficace, une épidémie peut causer d'énormes pertes en vie humaine, eu égard au nombre de décès enregistrés chaque jour dans les différents pays. En effet, ce virus a révélé la fragilité du système de santé dans la mesure où le Togo manque d'équipements pour traiter les malades, la capacité d'accueil des malades limitée, le manque de médicaments et d'équipements de protection, le manque de kits de détection de la maladie et l'incapacité à assurer les services de soins ordinaires. Cependant, cette inefficacité à pouvoir assurer les services de soins ordinaires tout en faisant face aux effets directs de la pandémie peut être à l'origine d'un nombre de décès non lié à la crise supérieur au nombre de décès directement dus à la crise sanitaire.

Ainsi, la faiblesse des investissements dans le système de santé contribuera aux difficultés de la lutte contre la pandémie. Il apparait donc qu'un faible système de santé ne peut pas être résilients. La résilience reflète la capacité des systèmes de santé à réagir à des chocs externes intenses. Un système de santé solide atténue la vulnérabilité d'un pays face aux risques sanitaires et garantit un niveau élevé de préparation pour limiter les répercussions des crises sanitaires. Ainsi, les principaux acteurs doivent élaborer et mettre en œuvre des stratégies qui visent à rendre le système de santé plus résilient. Le renforcement du système de santé est indispensable non seulement pour mettre fin à la pandémie mais aussi pour offrir des services de santé de façon durable, équitable et efficace. De plus, un système de santé résilient aidera le Togo à se préparer aux nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité sanitaire.

4.5.2. Les impacts de la pandémie sur la nutrition des enfants

Afin d'analyser l'incidence du covid19 sur l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, cette section se base sur les indicateurs anthropométriques obtenues des différentes enquêtes démographiques de santé au Togo. Il ressort du graphique ci-dessous que le Togo a fait des progrès significatifs en termes de réduction des niveaux de malnutrition sous toutes ses formes. Ainsi, on observe que la prévalence de l'insuffisance pondérale est de 15,2 % en 2017 contre 16% en 2014, au niveau national (UNICEF, 2019). En outre, la prévalence de la malnutrition chronique dans la population d'enfants de moins de 5 ans au Togo est de 23,8 % selon la dernière enquête MICS 6 ; ce qui montre une tendance à la baisse de cette forme de malnutrition par rapport aux données antérieures (UNICEF, 2019). Quant à la prévalence de l'émaciation au Togo, elle est de 5,7 % selon l'enquête MICS 6 (2017).

moins de 5 ans 45 40.7 37,8 40 33,2 35 29,8 27.5 30 26,8 25,1 24.4 23.8 25 20 16.3 16,6 16 15.2 12,4 15 6,7 5,7 4,8 5 0 EDS 1988 EDS 1998 MICS 2006 MICS 2010 EDS 2014 MICS 2017 Retard de croissance → Insuffisance pondérale ---- Emanciation

Figure 29 : Evolution des indicateurs anthropométriques de 2006 à 2017 chez les enfants de moins de 5 ans

Source : Compilation des résultats de différentes enquêtes MICS-Togo

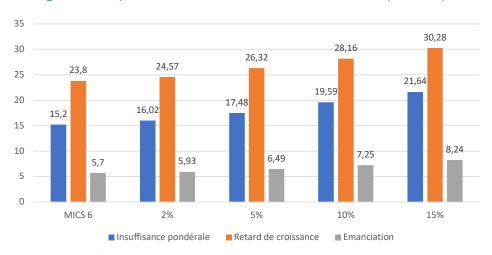
Cependant, la perte ou la baisse des revenus d'activités des parents et la hausse des prix des produits alimentaires conjuguées à la fermeture des établissements scolaires qui accueillaient la majorité des enfants pour des repas quotidiens (cantines scolaires) auraient des incidences négatives sur les performances réalisées en termes de nutrition des enfants.

Par conséquent, afin d'analyser l'incidence potentielle des mesures de restrictions prises par le Gouvernement sur l'état nutritionnel des enfants, des hypothèses sont formulées. Elles portent sur trois indicateurs de l'état nutritionnel - poids pour l'âge (insuffisance pondérale), taille pour l'âge (retard de croissance) et poids pour la taille (émaciation) - exprimé en unités d'écart type (z scores) par rapport à la médiane de la population de référence. Ainsi, les scénarios envisagent qu'une détérioration de la composition des régimes alimentaires et/ou un apport insuffisant d'énergie alimentaire pendant

la pandémie aurait des incidences négatives sur le poids des enfants, et de facto sur les écarts types (z-scores) qui vont augmenter.

L'analyse du graphique ci-dessous révèle que la prévalence de l'insuffisance pondérale modérée augmentera de 15, 2% à 16,02%, si le poids en fonction de l'âge des enfants augmente de 2%, pendant la pandémie ; ce qui dépasserait le pic de l'année 2016. En conséquence, environ 5,39% des enfants pourrait tomber dans la malnutrition aiguë et chronique. En outre, une augmentation du poids en fonction de l'âge des enfants de 15% conduira à une prévalence d'environ 21,64%; soit un taux d'augmentation de 42,36% par rapport à la situation de 2017. Par ailleurs, la même tendance est observée, en ce qui concerne la prévalence du retard de croissance qui pourrait s'accroitre respectivement de 24,57%, 26,32% et 30,28%, si le poids en fonction de la taille des enfants augmentait respectivement de 2%, 5% et 15%, pendant la pandémie.

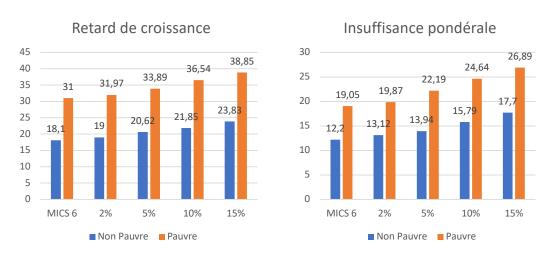
Figure 30 : Impact des scénarios sur les indicateurs anthropométriques



Source : Résultats de Simulation

Aussi, l'incidence de la pandémie sur la nutrition des enfants en fonction du bien-être des ménages a été analysée. Il ressort des graphiques ci-dessous que quel que soit le scénario réalisé, la prévalence du rapport de retard de croissance, l'insuffisance pondérale et l'émaciation des enfants de moins de 4 ans serait plus élevée au niveau des pauvres que les non pauvres. Par exemple, en ce qui concerne l'insuffisance pondérale, une augmentation du poids en fonction de la taille des enfants de 2% entrainera une hausse de l'insuffisance pondérale respectivement de 19,87% et 13,12% dans les ménages pauvres et non pauvres.

Figure 31 : Impact sur les indicateurs anthropométriques selon le niveau de bien-être



Source : Résultats de Simulation

Il ressort des analyses précédentes que sur le court terme, la baisse du revenu des ménages, conjuguée à une faible proportion des dépenses de nutrition dans le budget de l'Etat (1,13% en 2018) entraineront une augmentation de la proportion d'enfants, qui ne reçoit pas un apport suffisant d'énergie alimentaire. Une baisse du revenu entrainera une détérioration de la

composition des régimes alimentaires et, en dernier ressort une mauvaise nutrition.

Le défi majeur demeure l'atténuation de la baisse de la demande de produits alimentaires, et de facto, la diminution significative d'apports caloriques chez les enfants qu'elle engendrera.

4.5.3. Impacts de la pandémie sur la violence domestique des femmes

Les violences faites aux femmes désignent l'ensemble des comportements individuels ou collectifs violents qui reposent surtout sur le facteur de genre. Les violences faites aux femmes sont une réalité, aussi bien dans les pays en développement que les pays développés. Les préoccupations liées à ce fait de société, a suscité des actions menées tant au niveau mondial que national par différents acteurs. En effet, l'égalité des sexes et l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles demeure une préoccupation d'envergure mondiale si bien que, les Nations Unies consacrent une ligne à ce sujet dans son agenda 2030, notamment l'objectif 5 de développement durable.

Tandis que les formes de violence varient d'une société à l'autre, en temps de paix, de conflit et de crise, leur dénominateur commun est la marginalisation socio-économique de la femme (OMS, 2014). L'amélioration du taux d'emploi relatif des femmes et la réduction du taux de chômage des hommes sont en lien avec des plus faibles taux de violences domestiques (Anderberg et al. 2016). Par ailleurs, le dernier rapport de l'UNFPA (2020) révèle que la pandémie de COVID-19

risque de saper les efforts visant à mettre fin aux violences domestiques, à travers la réduction des efforts de prévention et de protection.

La pandémie de COVID-19 devrait entraîner une réduction d'un tiers les progrès réalisés en vue de l'élimination des violences domestiques d'ici à 2030 (UNFPA, 2020). Ainsi, les violences domestiques connues sous plusieurs formes (physique, sexuelle et psychologique) au Togo devrait également augmenter.

Dans cette analyse, la variable relative à la violence domestique est construite en prenant compte de toutes les formes de violence, notamment la violence physique, sexuelle et psychologique. Pour appréhender les déterminants de la violence domestique faites aux femmes, la régression logistique a été utilisée. La variable dépendante est une variable dichotomique égale à 1 si la femme a été victime de violence et 0 sinon.

Dans un premier temps, les résultats indiquent qu'environ 32% des femmes togolaises ont au moins une fois été victimes de violences domestiques. Comme l'indique la figure ci-dessous, les femmes qui subissent les violences physiques ont pour occupation le commerce (43,9%), l'agriculture (39,05%), les services (7,88%), etc.

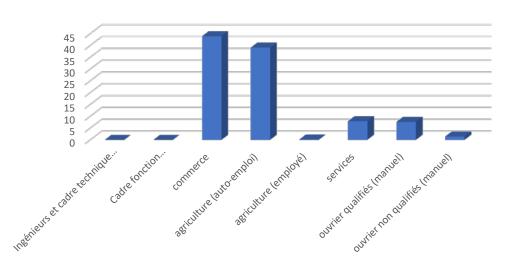


Figure 32 : Proportion des femmes qui subissent les violences physiques selon leur statut professionnel

Source : Résultats de Simulation

Par ailleurs, l'occupation de la femme en termes d'activité est significativement associée à la violence domestique. Les résultats indiquent que la probabilité de violence domestique faite aux femmes est moins élevée chez celles qui exercent une activité rémunérée que celles qui exercent une activité non rémunérée. En outre, quelles que soient les simulations réalisées, la probabilité de violence domestique diminue significativement pour les femmes qui exercent une activité dans le commerce et les services comparée aux sans emploi. Plus la femme exerce un emploi, moins elle est victime de violence domestique ; en conséquence, les perspectives d'emploi des femmes limiteraient les violences contre elles.

Ainsi, la suspension ou la baisse des activités économiques dues à la pandémie du COVID - 19 aurait un effet négatif sur les violences domestiques, à travers le confinement des populations. La suspension des activités génératrices de revenu jouerait un rôle négatif dans la vie des femmes, en augmentant le niveau de violence domestique à laquelle elles sont exposées. Il en en résultera une augmentation significative des violences domestiques des femmes qui exercent dans des secteurs les plus touchés tels que le commerce, les services, etc. Le lieu de travail constitue ainsi un refuge pour les femmes victimes de violence domestique. Par conséquent, la suspension des activités de ces dernières conduirait non seulement à une perte de revenu mais aussi les exposerait davantage aux violences domestiques.

La lutte contre les violences domestiques, en cette période de crise sanitaire demeure un enjeu majeur. Pour ce faire, il faudrait mettre en place des stratégies et des mécanismes de sécurisation et de renforcement des moyens de subsistance, un processus pour préserver et développer le capital social et financier des ménages principalement des femmes.

4.5.4 Les effets de la pandémie sur la pauvreté et les inégalités de revenu

A court terme, si nous supposons que les ménages ne pourront pas ajuster leurs consommations des produits alimentaires face à un choc sur les prix et à la baisse de revenu, le nombre de ménages pauvres augmentera. En effet, les enquêtes sur les conditions de vie des ménages conduites au Togo font apparaître qu'une grande proportion de la population, notamment rurale, est pauvre et souffre d'insécurité alimentaire (QUIBB, 2015; EDST, 2013). Ainsi, la perte d'emploi ou de revenu d'activités

conjuguée à l'augmentation des prix des produits alimentaires augmentera la pauvreté et exacerbera les inégalités. Cette vulnérabilité conduira les ménages à utiliser des stratégies d'adaptation dont la réduction des dépenses non alimentaires non essentielles, la vente de biens, moyens de transport ou retrait des enfants

Aussi, des effets disproportionnés entre les ménages conduiront au creusement des inégalités, à l'exclusion d'une part importante de la population, notamment les plus démunis du processus de développement et créeraient des menaces sur la cohésion sociale. Les variations de l'inégalité à travers des changements dans les sources de revenu, suite au choc sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Avec une élasticité revenu-inégalité des salaires inférieure à l'unité, les revenus salariaux contribuent à augmenter l'inégalité à la marge ; en d'autres termes, une diminution des salaires des ménages augmentera l'inégalité de revenu, au plan national. En ce qui concerne les autres sources de revenus (Agriculture, Indépendants et Transferts), elles présentent également des élasticités de revenus inférieurs à l'unité. Il ressort de ces résultats qu'une baisse de revenus des ménages agricoles et indépendants, suite à l'arrêt de leurs activités ou à une baisse de leurs productions entrainera un accroissement de l'inégalité de revenu. En somme, la baisse de revenu des agriculteurs, des indépendants et salariés aggravera l'inégalité de revenu, au niveau national.

Tableau 4 : Elasticité Inégalité-revenu

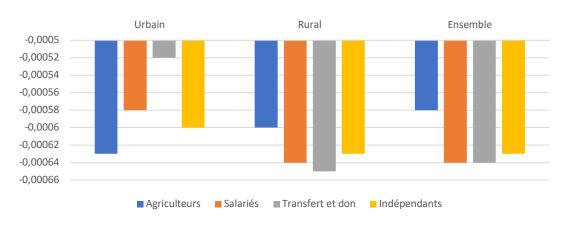
	Elasticité		
	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculteurs	-0.028322	-0.077904	-0,10507
Salariés	0.102316	0.023350	0,024147
Transfert et don	-0.198643	0.009056	-0,01212
Indépendants	-0.083237	-0.025858	-0,03537

Source: estimation à partir des données de l'enquête QUIBB 2015

Impact marginal d'une baisse de revenu sur l'inégalité

La figue ci-dessous présente l'impact d'une baisse de 10% des revenus sur l'augmentation des inégalités, par source de revenu. Quelle que soit sa source, une baisse du revenu augmentera l'inégalité. Dans l'ensemble, la baisse des revenus salariaux et des transferts et dons augmenteront plus significativement l'inégalité que les autres sources de revenu. Par ailleurs, l'analyse suivant le milieu de résidence met en exergue la baisse des transferts en milieu rural.

Figure 33 : Impact d'une baisse de 10% du revenu sur les inégalités par source de revenu

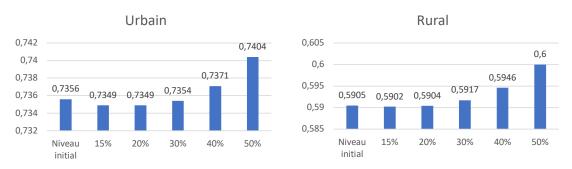


Source : Résultats de Simulation

Simulation d'impact d'une variation marginale des sources de revenu sur le bien-être social

Il ressort des résultats qu'une baisse du revenu suite au choc induit par la pandémie entrainera une augmentation de l'indice de Gini (de revenu) ; ce qui se traduira par une détérioration du bien-être social des ménages.

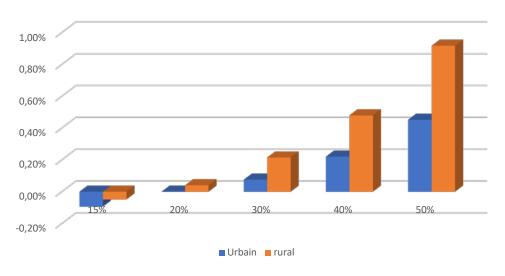
Figure 34 : Evolution des inégalités par rapport aux scénarios de baisse de revenus en milieu urbain et rural



Source : Résultats de Simulation

Le graphique ci-dessous met en exergue le taux d'accroissement de l'inégalité suivant le milieu de résidence. On observe qu'une baisse des revenus non salariaux (d'au moins 20%) conduit à une baisse du bien-être social aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Aussi, l'amplitude du taux d'accroissement des inégalités est nettement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Figure 35 : Taux d'accroissement de l'indice par milieu de résidence



Source : Résultats de Simulation

La capacité à atténuer les effets disproportionnés d'aggravation de la pauvreté et de creusement des inégalités demeure un défi majeur à relever.

Les effets de la pandémie sur la fourniture des services sociaux et les dépenses sociales la pauvreté et les inégalités de revenu.

Incidences sur la fourniture et les besoins de services sociaux

Les mesures de restrictions mises en place, pour réduire la propagation de la pandémie peuvent limiter la fourniture régulière de services sociaux de base. Les programmes de protection sociale et de filets de sécurité sociale peuvent être affectés tant sur le plan opérationnel que du point de vue des résultats. En effet, la réaffectation des ressources à des fins de financement de la riposte pourrait conduire à un arrêt ou une perturbation de certains programmes de filets de sécurité ou des initiatives en cours au niveau communautaire dont le succès serait tributaire de leur continuité.

Depuis 2008, le programme des cantines scolaires mis en œuvre par le Projet de Développement Communautaire et des filets sociaux, couvre de nos jours 304 écoles dans les cinq régions du Togo avec un effectif d'environ 92000 écoliers (MDBAJ, 2019). Ainsi, les objectifs de ce programme qui consistait à accroitre le taux de scolarisation des élèves pourrait ne plus être atteint, au profit des abandons scolaires qui peuvent être enregistrés à la réouverture des écoles. En outre, le programme

PDC plus qui fait suite au projet de développement communautaire (PDC) et dont les résultats ont été jugés satisfaisants, risque de ne pas atteindre ses objectifs, dans le contexte actuel. Ce constat se justifierait par certaines activités du programme qui ne pourraient plus être mise en œuvre, au regard des mesures de restrictions prises par le gouvernement. Il s'agit, notamment des travaux d'assainissement organisés par l'Agence Nationale d'assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) et la municipalité de la ville de Lomé. Il faut noter que cette opération mobilise environ 7000 personnes de 100 quartiers (10 cantons) du grand Lomé pour l'assainissement des lieux publics (MDBAJ, 2019).

Par ailleurs, s'inscrivant dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND), en particulier en son axe 3, 61 000 ménages de 585 villages des 209 cantons les plus pauvres bénéficient des transferts monétaires (MDBAJ, 2019). Le financement annuel dédié aux transferts monétaires, s'élève à 4,32 milliards de FCFA dont trois milliards FCFA par la Banque mondiale et 1,32 milliard de francs CFA par l'Etat togolais (MDBAJ, 2019). L'aggravation de la pauvreté et l'augmentation des inégalités qui résulteraient des effets négatifs de la pandémie appellent à des apports financiers supplémentaires, afin de couvrir les besoins des ménages vulnérables qui devraient augmenter. Aussi, à court terme, au regard de la conjoncture économique, les résultats escomptés pourraient ne pas être atteints.

Il faut, cependant noter que l'Etat consent des efforts dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques adéquates au profit des plus vulnérables. Les progrès accomplis ont permis de rehausser la proportion des individus ayant accès à des sanitaires améliorés à 48,5% en 2017 (INSEED, 2017). Le taux d'accès à l'eau a reculé de cinq points par rapport à sa valeur de 2015 pour se situer à 56,9% en 2017, caractérisé par des disparités géographiques importantes (INSEED, 2017). Toutefois, il est remarqué que l'approvisionnement en eau de boisson par la majorité des ménages au Togo s'effectue suivant trois sources à savoir le forage/puits équipé de pompe, le robinet public extérieur et les puits ou rivières. En considérant comme source d'eau potable, l'eau minérale en bouteille ou en sachet, l'eau de robinet ou du forage, il a été observé que plus de six ménages sur dix (62,0%) utilisent une eau dont la source est potable. Suivant le milieu de résidence, la proportion des ménages qui utilisent une eau dont la source est potable est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, soit huit ménages urbains sur dix (80,3%) utilisent une eau potable contre plus de quatre ménages ruraux sur dix (45,1%) (INSEED, 2015).

Malgré les efforts consentit pour accroitre l'accès à l'eau potables dans les milieux ruraux, cet écart pourrait s'accroitre si les mesures de restrictions limitent les services techniques dans l'entretien des dispositifs de fournitures d'eau potable. Il en résulte la possibilité que l'accès à l'eau courante ou potable pourrait subir des perturbations dans certaines localités ; l'engorgement potentiel des égouts par manque d'entretien en raison de la réduction des effectifs assurant le bon fonctionnement quotidien des installations. En outre, il faudra envisager l'accroissement de la défécation à l'air libre dans les communautés ayant des sanitaires communs en raison de la réticence à partager ses installations sanitaires et des mesures barrières.

La pandémie pourrait également induire des incidences immatérielles sur la cohésion sociale, à travers l'interdiction des regroupements, la stigmatisation par rapport au personnel de santé et les malades guéris. En conséquence, peu de personnes s'adresseront aux services médicaux

par peur de la stigmatisation ou de l'exposition à la maladie, ce qui pourrait favoriser une hausse de l'incidence d'autres maladies, et augmenter les risques liés à une diminution de la vaccination, des soins prénataux et des soins infantiles.

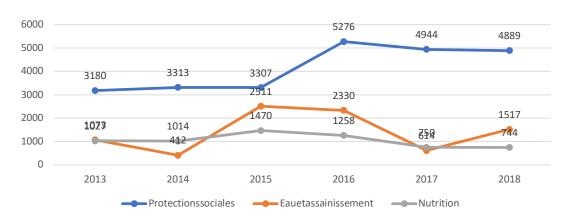
Analyse du Budget au regards des dépenses sociales

L'analyse du graphique ci-dessous montre que parmi les différentes dépenses sociales que l'Etat assure, la protection sociale est la plus financée. Toutefois, elle subit une baisse depuis 2016, au même titre que les dépenses liées à la nutrition, à l'eau et l'assainissement qui par contre ont subi une hausse en 2018.

En effet, le système actuel de protection sociale du Togo repose essentiellement sur des mécanismes contributifs d'assurances sociales destinés aux travailleurs salariés des secteurs formels privé et public, ainsi que des programmes financés par l'Etat et sur l'aide au développement extérieure pour l'aide sociale orientés vers des groupes de population vulnérables spécifiques et pour l'emploi. Ces dépenses de protection sociale ont connu une progression modérée de 2013 à 2015. Toutefois, il est remarqué que plus de la moitié des dépenses dans le secteur sont essentiellement consacrées aux transferts (en moyenne 60% du total en 2015).

En outre, au cours de la période 2013-2017, le financement du secteur de l'eau et de l'assainissement a été assez erratique. Après sa baisse en 2014, le budget du secteur s'est accru en 2015 et suivie d'une baisse au cours des années 2016 et 2017. Toutefois, en 2018, on observe un accroissement des dépenses. Le pic des dépenses de 2015 s'explique par les dépenses consacrées à la mise en œuvre du projet d'investissement pour la « Réalisation de 300 forages neufs positifs, réhabilitation de 1000 anciens dans les 5 régions économiques du Togo ». Celui de 2016 est dû aux dépenses liées à la réalisation du Projet d'aménagement urbain du Togo phase 2 (PAUT 2) et du Projet «Eau et Assainissement au Togo» phase 1 (PEAT 1), financés sur ressources externes.

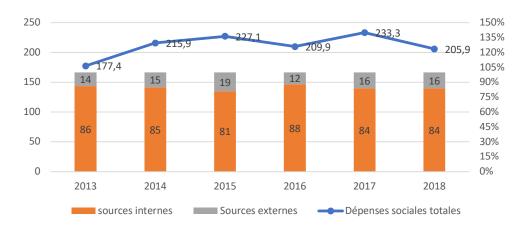
Figure 36 : Evolution des types dépenses sociales



Source : Calculs à partir des données BOOST et du MEF

Aussi, le graphique ci-dessous met en exergue les différentes sources de revenus destinées au financement des dépenses sociales. Il ressort de ce graphique que la majorité des dépenses sociales sont financées par l'Etat ; soit environ plus de 80% des dépenses totales sociales. Malheureusement, il est constaté une baisse du financement interne, ces deux dernières années. Ce constat met en exergue la nécessité d'accompagner l'Etat dans le financement des dépenses sociales, dans ce contexte de récession économique.

Figure 37 : Sources de financement des dépenses sociales



Source : Calculs à partir des données BOOST et du MEF

4.6. Les effets sur les activités du secteur privé

4.6.1. Cas du secteur informel

Vu que la majorité des activités du secteur informel sont concentrées dans le commerce et les services, les employés de ce secteur d'activité travaillent dans les lieux publics notamment les marchés où le risque de propagation de la pandémie est élevé. Pour donc réduire ce risque, l'Etat peut décider de restreindre ou de fermer les marchés. La restriction ou la fermeture de ces marchés aura pour conséquence la

perte d'emplois et de revenu des employés du secteur informel et surtout dans le commerce et les services. Pour amoindrir cet impact, il est nécessaire que l'Etat prenne des mesures à court terme étant donné que les personnes qui travaillent dans ce secteur ont peu de revenu et vivent au jour le jour.

Au vu des analyses précédentes, les impacts du Covid-19 sur le secteur informel sont entre autres : (i) le risque élevé de la propagation de la pandémie dans le secteur informel via les lieux publics ; (ii) la perte d'emplois et de revenu dans le secteur informel surtout dans les secteurs du commerce et des services.

4.6.2. Cas du secteur formel

Etant donné que le secteur privé togolais est majoritairement formé de petites entreprises ayant un chiffre d'affaires journalier de moins de 8 000 FCFA et concentré dans le commerce et les services, la pandémie peut conduire à la fermeture de ces entreprises peu productrices. La production des grandes entreprises qui est fortement liée aux exportations pourra baisser drastiquement conduisant à une baisse des investissements à cause de la méfiance du système bancaire et par ricochet une diminution de leur production ayant pour conséquence une contraction du personnel pour réduire les couts de production. Pour soutenir ce secteur, l'Etat doit prendre des mesures fortes afin de réduire l'impact négatif de la pandémie sur les entreprises du secteur privé qui sont un moteur de croissance de l'économie togolaise.

Trois impacts peuvent être identifiés, à savoir : (i) la baisse des investissements et de la production des grandes entreprises du secteur privé ; (ii) la perte d'emplois dans les grandes entreprises dans les secteurs du commerce et les services ; (iii) la fermeture des petites entreprises, notamment celles nouvellement créées.

4.7. Les effets des mesures de restriction sur la disponibilité alimentaire

L'apparition du coronavirus dans les pays africains, a suscité la mise place des mesures restrictives qui impacteraient le secteur agricole de ces pays. En effet, avec une population majoritairement rurale, le secteur agricole au Togo contribue pour une grande part au PIB national et emploi plus de 80% de la population rurale. Sur le plan des échanges, le secteur agricole fournit plus de 20% des recettes d'exportation. A part le café, le cacao et le coton qui sont souvent exportés à l'état brut, le Togo exporte d'autres produits agroalimentaires tels que les produits laitiers, la noix de cajou, l'huile de palme, les graines de sésame, les tourteaux de résidus solides de l'extraction des huiles. Cependant, les mesures de restrictions pourraient avoir des effets sur la disponibilité alimentaire, l'accessibilité aux marchés et aux produits alimentaires. En conséquence de potentielles hausses de prix de ces produits peuvent s'en déduire.

En effet, la disponibilité des produits alimentaires résulte d'une offre suffisante au niveau des marchés. Cette offre peut provenir de la production nationale ou des importations. Elle dépend aussi de la facilité d'approvisionnement des marchés. Des restrictions d'accès aux marchés ou des difficultés pour acheminer la production vers les grandes agglomérations, poseront un problème de disponibilité alimentaire dans les marchés. Dans le court terme, l'augmentation de demande des produits alimentaires pourrait engendrer une augmentation des prix des produits alimentaires et les coûts de stockage des producteurs, généralement sans entrepôts pour le stockage de la production. Pour les produits périssables, on enregistrera des pertes au niveau des producteurs et un manque à gagner au niveau de l'ensemble des producteurs. Avec le temps, la baisse des revenus, la hausse du chômage et l'augmentation des prix due aux perturbations de l'approvisionnement vont aggraver le problème.

En considérant les résultats de l'enquête auprès des ménages en 2015 (QUIBB, 2015) il existe de potentielles conséquences sur la production alimentaire et le stockage suite à des chocs de hausse de prix des produits alimentaires, des intrants agricoles et d'une perte de revenu par un membre du ménage. En considérant la hausse des prix des produits alimentaires, la proportion de ménages ayant bénéficié d'une hausse de la production alimentaire (34,37%) est inférieure à celle des ménages qui ont enregistré une baisse de la production alimentaire. L'analyse des différents chocs sur le stock alimentaire révèle que la plupart des ménages ont révélé avoir subi une conséquence de baisse de leur stock alimentaire à la suite de l'augmentation des prix des intrants agricoles, ou des prix des produits alimentaires.

Par ailleurs, outre les pertes économiques que les producteurs pourraient subir de ces mesures de restriction, ils seront affectés de même que les consommateurs par la hausse des prix de certains biens de première nécessité. Les baisses de revenus agricoles qui pourraient provenir de ces mesures de restrictions affecteraient plus les ménages plus pauvres des zones urbaines et rurales car ces derniers seront confrontés également à la hausse des prix alimentaires. Cela sera très inquiétant car l'érosion de leurs revenus réels pèse sur leur capacité à subvenir à leurs besoins de base mais aussi sur leurs perspectives

d'échapper à la pauvreté. Pour supporter la pression supplémentaire exercée par les prix élevés des denrées alimentaires, ces ménages pauvres pourraient devoir vendre des actifs, et diminuer ainsi leurs moyens d'existence, réduire le nombre et/ou la diversité de leurs repas ou revoir à la baisse de certaines dépenses non alimentaires essentielles.

Etant généralement des acheteurs nets d'aliments car la valeur des denrées de base qu'ils produisent est inférieure à celle des denrées de base qu'ils consomment, les producteurs agricoles pourraient être pénalisés par le renchérissement des denrées de base. L'ampleur du choc dépend en partie des régimes types. Les ménages qui consacrent une grande partie de leurs revenus à l'achat d'aliments faisant l'objet d'un commerce international (tels que le riz, l'oignon, les tomates) risquent de voir davantage de voir baisser leur bien-être global. Cette catégorie comprend la plupart des ménages urbains. L'ampleur de cette baisse dépend de la capacité du ménage à modifier ses habitudes de consommation au profit de denrées moins onéreuses, généralement non commercialisées sur les marchés internationaux, comme les racines et les tubercules. À l'inverse, les ménages qui possèdent des terres ou tirent une part de leurs revenus de la production et de la vente d'aliments de base qui font également l'objet d'un commerce international auraient à subir des effets négatifs de ces mesures imposées en conséquence à la propagation du virus.

Conclusion et Recommandations

La multiplication du nombre de cas confirmés et de décès au Togo et dans le reste du monde a amené les autorités publiques à prendre un ensemble de mesures sanitaires et économiques déclinées en mesures de prévention, d'urgence et d'accompagnement. Ces mesures ne sont pas sans incidence sur l'économie. La présente étude cherche à analyser les impacts de la pandémie COVID-19 sur l'économie togolaise et sur les ménages ainsi que les groupes vulnérables. Pour atteindre cet objectif, plusieurs méthodologies quantitatives et qualitatives ont été mobilisées. Les résultats issus des différentes simulations et estimations révèlent des impacts négatifs de la pandémie sur l'économie togolaise et les conditions de vie des ménages. Le PIB est attendu à la baisse en 2020. S'agissant des impacts de la pandémie sur les dimensions pauvreté et inégalité, il ressort des résultats qu'il y aura sur le court terme une relative dégradation des conditions de vie des ménages particulièrement dans les dimensions non monétaires de la pauvreté (santé, éducation et nutrition, emploi formel privé et emploi informel).

Les résultats ont appelé à un certain nombre de recommandations.

I - Recommandations à l'endroit de l'Etat

- Entamer des négociations avec les PTF en vue d'une table ronde virtuelle dans les plus brefs délais des donateurs pour collecter les fonds nécessaires pour soutenir les actions gouvernementales de redressement de l'économie nationale.
- Rédiger à temps les projets adéquats pour être éligible aux différents fonds annoncés par les partenaires surtout multilatéraux (ONU, Banque Mondiale...).
- Effectuer une nouvelle réallocation des ressources budgétaires en donnant priorité aux secteurs sociaux d'une part et économiques de soutien à la croissance d'autre part. Ce qui appelle rapidement à un collectif budgétaire.
- Créer des dispositifs d'assistance qui permettent une garantie de revenu et une aide de court terme de retour à l'emploi. Ces mesures pourront se traduire dans les faits par l'augmentation des emplois dans le cadre de programmes publics de travaux à haute intensité de main d'œuvre.
- Instaurer un cadre juridique d'activation d'un fonds de réserve par l'exécutif dans les situations d'urgence;

II-Recommandations au profit des ménages

- En cas de restriction des activités sur les marchés, proposer des kits alimentaires durant l'épidémie aux ménages vulnérables exerçant dans le commerce et les services du secteur informel dans les zones urbaines. L'INSEED pourra aider à identifier ces ménages vulnérables sur toute l'étendue du territoire à partir de ses bases de données d'enquêtes nationales;
- Renforcer immédiatement en cette période de confinement scolaire le dispositif des radios et télévisions qui diffusent les programmes scolaires à destination des enfants, particulièrement des

quartiers périphériques et du milieu rural;

- Transposer le dispositif des cantines scolaires auprès des ménages cibles, afin d'assurer quotidiennement des apports caloriques aux enfants, comme il en était en situation sans pandémie;
- Envisager un fond de solidarité, afin de compenser une partie de la perte de revenu des enseignants volontaires dans l'enseignement public;
- Envisager une véritable révolution numérique, afin de renforcer le processus d'enseignement à distance, à travers des plateformes en ligne. Aussi, il faudra mettre en place des programmes de formation des enseignants et des élèves à l'utilisation des outils informatiques et numériques;
- En cas de restriction des activités sur les marchés, proposer des kits alimentaires durant l'épidémie aux ménages vulnérables exerçant dans le commerce et les services du secteur informel :
- Soutenir financièrement les ménages vulnérables par une politique de transferts monétaires en milieu rural et de kit alimentaire en milieu urbain :
- Alléger les dépenses scolaires supportées par les parents (frais de scolarité, cantine scolaire, matériels, etc.), doter les écoles de matériels pédagogiques et renforcer les sensibilisations en milieu rural;
- Mettre en place un mécanisme de compensation. Ce mécanisme devra prendre la forme des transferts monétaires aux ménages faisant partie des poches de vulnérabilités identifiées et des groupes de population particulièrement affectés par la pandémie. Les interventions du Gouvernement ou des bailleurs de fond devront également explorer les possibilités de distribution d'aliments ou d'autres biens, en nature ; les subventions générales des prix, particulièrement des produits de première nécessité ;
- Envisager urgemment des mesures de renforcement des interventions nutritionnelles des partenaires et des ONGs et l'amélioration générale de la sécurité alimentaire;

- Initier un programme d'alimentation scolaire qui va intégrer la cantine scolaire. Ce programme d'alimentation scolaire fournira aussi des vivres dans les foyers des élèves, en fonction du milieu de résidence
- Mettre en place de mécanismes de financements plus efficaces de la demande de soins de santé, à travers les politiques d'exemption;
- Augmenter les investissements dans le secteur agricole pour permettre au Togo d'avoir une autosuffisance alimentaire durant cette pandémie. Pour soutenir cette action, il faudrait interdire les exportations des biens alimentaires durant cette période.

III-Recommandations au profit du secteur privé formel et informel

- Soutenir les grandes Entreprises ainsi que les PME/PMI entreprises du secteur privé auprès des banques par différents mécanisme de garantie et de bonification des prêts;
- Subventionner les coûts des facteurs de production notamment l'énergie et la communication ;
- Subventionner les entreprises du secteur privé pour leur permettre de continuer par verser les salaires au personnel mis en chômage technique. Les écoles privées devraient aussi bénéficier de cette mesure et même être exonérées de l'IRPP durant un moment pour pouvoir payer les salaires aux enseignants;
- Subventionner les petites entreprises du secteur privé pour leur permettre de payer les salaires au personnel mis en chômage technique;
- Mettre en œuvre des mesures qui visent à reporter ou étaler le payement des loyers mensuels, des factures d'eau, d'électricité afférents aux locaux professionnels, envisager le report de charges fiscales et envisager un fond de solidarité;
- Créer des primes exceptionnelles pour le personnel soignant. Ces primes constitueraient non seulement un salaire d'efficience mais aussi un mécanisme d'incitation et permettraient d'augmenter la productivité du personnel soignant.

Références bibliographiques

Anderberg, D., H. Rainer, J. Wadsworth, and T. Wilson. 2016. "Unemployment and Domestic Violence: Theory and Evidence." Economic Journal 126(597): 1947–79.

Annuaire statistique de la BCEAO (2018).

Barroy, H.; Wang, D.; Pescetto, C. et Kutzin, J. (2020). «How to budget for COVID-19 response? A rapid scan of budgetary mechanisms in highly affected countries». Social Health Protection Network.

Berrou J. P. et C. Gondard-Delcroix (2011), « Dynamique des réseaux sociaux et résilience socio-économique des micro-entrepreneurs informels en milieu urbain africain » Mondes en développement (n°156), pages 73 à 88.

Calderon, Cesar; Kambou, Gerard; Zebaze Djiofack, Calvin; Korman, Vijdan; Kubota, Megumi; Cantu Canales, Catalina. 2020. Africa's Pulse, No. 21 (Avril). Washington, DC. Doi:10.1596/978-1-4648-1569-0.

Christopher A Pissarides. "Equilibrium in the labor market with search frictions". In American Economic Review 101.4 (2011), pp. 1092–1105.

Dang, H. -A., Knack, S. & Rogers, H. (2009). International aid and financial crises in donor countries.

Economics Fordham University.

Decaluwé, B.; Lemelin, A.; Robichaud, V. and Maisonnave, H. (2013) 'PEP-1-1 the PEP standard single-country, static CGE model', Partnership for Economic Policy-PEP.

Finn E Kydland and Edward C Prescott. "Business cycles: Real facts and a monetary myth". In: Real business cycles: a reader 383 (1990).

Fonds Monétaire International (2020), « Perspective de l'Economie Mondiale », janvier 2020.

Guillermo A Calvo. "Staggered prices in a utility-maximizing framework". In: Journal of monetary Economics 12.3 (1983), pp. 383–398.

INSEE (2020), Point de conjoncture du 26 mars 2020 COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 26 MARS 2020; https://www.insee.fr/fr/information/4471804

INSEED (2015). Questionnaire Unifié des Indicateurs de Bases du Bien-Être (QUIBB 2015) INSEED (2017). Cartographie de la pauvreté au Togo

John B Taylor. "Staggered wage setting in a macro model". In: The American Economic Review (1979), pp. 108–113.

John F Muth. "Rational expectations and the theory of price movements". In: Econometrica: Journal of the Econometric Society (1961), pp. 315–335.

Jordi Gali and Tommaso Monacelli. "Monetary policy and exchange rate volatility in a small open economy". In: The Review of Economic Studies 72.3 (2005), pp. 707–734.

Jordi Galí. Monetary policy, inflation, and the business cycle: an introduction to the new Keynesian framework. 2008.

Mahama Samir Bandaogo. "Fiscal and Monetary Policy in the Presence of Informality and the Incentive to Join a Currency Union". In: (2018).

Malavolti (2016) "Towards Resilience: Informality and Affordable Housing in the Inner City of Johannesburg", ISBN: 978-1-938027-52-9, a new generation of idea, USAID.

Mendoza Ronald U., Ryan Jones and Gabriel Vergara (2009) « Will the global financial crisis lead to lower foreign aid? A first look at United States ODA » Discussion Paper No: 2009-01, Department of Economics Fordham University.

Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération (2019) RAPPORT SUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT (RCD) 2018.

Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de la Jeunesse (2019), Revue annuelle de performance.

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (2019). Rapport annuel de performance – 2018.

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (2018). Rapport annuel de performance – 2017.

Ministère de la santé et de la Protection sociale (2017). Annuaire des statistiques sanitaires du Togo – 2016.

OCDE (2003) « Tendances de l'investissement direct étranger dans les pays de l'OCDE » Perspectives économiques de l'OCDE 2003/1 (no 73), pages 193 à 201.

OCDE (2020), « Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE » : prévisions, 2 mars 2020.

Pablo A Acosta, Emmanuel KK Lartey, and Federico S Mandelman. "Remittances and the Dutch disease". In: Journal of international economics 79.1 (2009), pp. 102–116.

Shahzad Ahmed et al. "Pakistan economy DSGE model with informality". In: (2012).

Stéphane Adjemian et al. "Dynare: Reference manual, version 4". In: (2011).

UNCTAD (2009) UNCTAD Investment Brief

UNFPA (2020). Coronavirus Disease (COVID-19)

Pandemic UNFPA Global Response Plan. https://www.unfpa.org/resources/coronavirus-disease-covid-19-pandemic-unfpa-global-response-plan.

UNICEF (2019). Analyse N-MODA du Togo fondée sur le MICS 2017.

Vasco Gabriel et al. "An estimated DSGE model of the Indian economy". In: NIPE WP 29 (2010), p. 2010.

WHO. 2014. Global Status Report on Violence Prevention. Geneva, Switzerland: World Health Organization. Woodhouse, J., and N. Dempsey. 2016. "Domestic Violence in England and Wales." Briefing Paper No. 6337, House of Commons Library, London, UK.

World Bank Policy Research working paper no. 5162. Washington, DC: The World Bank Group.

Zoungrana (2016) « Résilience des entreprises du secteur informel aux crises de grande ampleur dans les pays en développement : cas du secteur informel Burkinabé » Journal Ouest-Africain des Sciences de Gestion ISSN 2424-7413 : Vol.1, 02,1-, 2016.

Chercheurs du Laboratoire d'économie publique de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Lomé ayant participé à l'étude

Nom et Prénoms	Expertise	
Prof Agbodji Akoété Ega	Expert principal, spécialiste en modèle d'équilibre général calculable	
Dr. Aguey Segnon	Spécialiste en modélisation DGSE	
Dr. Korem Ayira	Spécialiste en économie du développement en charge des questions liées à l'emploi, au secteur privé et au secteur informel	
Prof Ataké Esso-hanam	Spécialiste en économie des ressources humaines, en analyse de la pauvreté et des inégalités	
Prof Okey Mawussé Nézan	Spécialiste en économie publique	